

Journal de la confédération musicale de France

N° 303 — ORGANÉ MENSUEL DES 46 FÉDÉRATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS AOUT - SEPT. 1977

La C.M.F. est reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957 et agréée par le Ministère de la Culture et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et Membre du Comité National de la Musique.

L'AVENIR DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL EST-IL EN PERIL ?

par Gabriel ROLANDO

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt dans le Musicien fédéré, bulletin de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais, la page consacrée à la musique à l'école :

1) Initiation musicale en milieu scolaire (il s'agit d'une interview, par la Fédération Musicale de l'Orléanais-Berry, de M. Nugeyre, instituteur à l'école élémentaire annexée à l'école normale d'instituteurs d'Orléans) :

2) « La musique à l'école — ça bouge ». Il s'agit des dernières dispositions décidées par M. l'inspecteur général Marcel Landowski : présentations d'instruments dans les CE1, CE2 et CM1, et concerts éducatifs dans le 1er cycle des établissements du second degré.

On peut donc penser que, outre les actions propres aux Fédérations, l'impulsion donnée par les conseillers pédagogiques spécialisés et les nouvelles initiatives de Marcel Landowski, soutenues par les inspecteurs d'Académie, les directeurs et les délégués musicaux régionaux, dans des académies-pilotes, l'enseignement musical dans le primaire, le premier et second cycle, deviendra enfin une réalité.

Je crois qu'il faut faire preuve d'un optimisme mesuré ! Plusieurs écrivains et critiques musicaux vont même jusqu'à dire que l'avenir de l'enseignement musical serait en péril.

Si nous parlons chiffres, et même si après 1968 des progrès considérables ont été enregistrés grâce au développement des méthodes actives, il y a encore actuellement 2.630 CES et surtout 45 écoles normales sans professeur d'éducation musicale ?

Cela est grave et si l'on ajoute que suivant la réforme Haby l'heure de musique sera englobée dans un ensemble de deux heures regroupant : arts plastiques, cinéma, mimie, expression corporelle, théâtre, toutes disciplines confiées à un maître « polyvalent » volontaire, il y a lieu d'être inquiet.

Dans le primaire, nous sommes bien prévenus que, à terme, l'enseignement musical sera fait par l'instituteur, polyvalent lui aussi, lequel instituteur, outre les disciplines habituelles devra enseigner celles du dessin et de la musique. Faudra-t-il encore que cet enseignant soit touché par la grâce de l'art musical, et qu'il ait appris la pédagogie de l'initiation musicale à l'école normale ou ailleurs.

Nous n'en sommes pas encore là, et je répète une fois de plus ce que j'ai dit souvent dans nos congrès : tout repose encore sur nous, Confédération et Fédérations, pour assurer la survie de nos sociétés musicales.

Bien sûr, il faut utiliser avec intelligence et diplomatie les organismes et les moyens qui ont été mis à notre disposition : ARDIM et ADDIM animés par les délégués régionaux et départementaux des Affaires Culturelles, les conseils régionaux pour leurs subventions d'équipement, les conseils généraux pour leurs subventions de fonctionnement, nos maires et conseils municipaux directement intéressés par l'existence d'une société musicale, les membres du corps enseignant pour accepter nos moniteurs d'enseignement musical « à condition qu'ils soient valables », et enfin ne jamais négliger nos relations avec les conservatoires qui peuvent nous fournir des professeurs de valeur pour nos écoles de musique.

Et puis utilisons les initiatives et les créations de la C.M.F. : les stages du Centre Albert Ehrmann de Toucy, les stages internationaux et les stages fédéraux. Appliquons les décisions des congrès confédéraux et pensons principalement à nos sociétés juniors qui sont l'avenir et la raison d'espérer de nos sociétés d'adultes. Dans chaque village, il devrait exister une école de musique, un groupement de juniors et une société musicale et même un groupe choral. Hélas, je parle au conditionnel !

Mais je crois que le problème sera résolu en même temps que celui de la Musique l'École et au 1er cycle.

Marcel Landowski, qui a tant fait pour la musique, était hier de passage à Nice où il est venu diriger son ballet « Les notes de la nuit » dont l'argument est un conte très émouvant, inventé par lui-même. Le plan de 10 ans qu'il a mis en œuvre, alors qu'il était directeur de la musique aux Affaires culturelles et qui prévoyait la création de lycées musicaux, d'orchestres symphoniques régionaux et d'équipes d'animateurs dans chaque région, n'a été réalisé qu'à 40 % ?

Au Ministère de l'Éducation, il est reparti à la charge, et il nous disait que lorsque toute la France sera concernée par ce plan on organisera 400.000 présentations d'instruments et 25.000 concerts scolaires par an !

Mais cette initiative dont l'intérêt est incontestable, sera-t-elle vraiment efficace, réalisée par des professionnels ? On peut en douter ! Pour notre part, nous préférons que ces présentations d'instruments et ces concerts éducatifs, fussent l'affaire de nos sociétés et groupes juniors très valables, dont l'audience serait infiniment plus nombreuse des jeunes élèves du primaire et du 1er cycle du fait qu'ils sont eux-mêmes sensiblement du même âge et du même degré d'instruction.

Enfin M. Landowski avait qu'il existait un grave problème du fait du cloisonnement entre les ministères de la Culture et de l'Éducation, tous deux concernés.

Et alors on se prend à rêver d'une Direction unique de la Musique en France qui rassemblerait l'Éducation Nationale, la Culture, et nourrirait par la Radio-diffusion.

Mais hélas, ce n'est qu'un rêve, comme ce conte charmant « des Notes la Nuit »...

G. R.

75ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la C.M.F.

La 75ème Assemblée générale de la C.M.F. (Congrès d'Automne 1977) aura lieu le dimanche 9 octobre 1977, à Calais.

ORDRE DU JOUR

- 1) Allocution du Président ;
- 2) Examen de la situation générale par M. Pin, secrétaire général ;
- 3) Examen de la situation financière, par M. Deltour, trésorier ;
- 4) Comptes rendus par les Présidents ou Rapporteurs des diverses commissions ;
- 5) Cotisation annuelle ;
- 6) Questions diverses.

oOo

Le Conseil d'Administration se réunira le samedi 8 octobre, à Calais.

LA PAROLE EST A NOS AMIS DE QUELQUES VŒUX TRÈS UTOPIQUES

Parmi les conséquences, souvent dramatiques, du rackett généralisé opéré sur la quasi-totalité des moyens de diffusion par le petit groupe qui, non sans excès, s'arroge le droit exclusif de s'appeler « musique contemporaine » et de dicter les conditions auxquelles il est permis de penser la musique aujourd'hui, il en est une à laquelle on ne semble guère prêter l'attention qu'elle mérite : c'est la pression exercée envers des centaines (ou des milliers) d'amateurs de bonne volonté, à qui l'on interdit pratiquement une liberté d'appréciation qui les exposerait, s'ils étaient sincères, à d'insultants mépris.

La musique contemporaine est difficile à faire aussi bien qu'à entendre ; ce n'est pas plus en soi une marque de supériorité que d'infériorité. Une difficulté peut être stimulante ou décourageante, cela dépend de l'enjeu. Mais la difficulté n'est pas une qualité. Un « Mikrokosmos » sur les cinq doigts peut être un chef d'œuvre ; un navet difficile reste un navet. On peut être original en do majeur (c'est Schoenberg lui-même qui l'a dit), et ressasser des poncifs sans aucun intérêt en tapant sur la caisse d'un violoncelle au lieu d'en jouer. Tremper une clarinette dans l'eau pour faire glou-glou, n'est pas en soi plus génial qu'innocent, mais commencer un morceau par do-mi-sol-do, n'est pas davantage en plus infantin que génial. L'un et l'autre sont sur le même plan : ce sont des moyens qui ne valent que par ce qu'on leur fait faire.

Qu'une musique entendue résulte d'une lecture aléatoire ou non, qu'elle ait nécessité des calculs d'ordinateur ou non, cela ne change rien à ce qu'elle est au moment où on l'entend : c'est cela seul qui compte ; le reste, comme le dit paradoxalement Boulez lui-même, ce sont les notes de gaz ou d'électricité ; la cuisinière ne les apporte pas ; aux convives en même temps que la soupe. Quand un clarinettiste fait « couic-couic », on entend « couic-couic », et rien de plus, même si le compositeur déclare

(comme tout le monde) avoir exprimé dans ce « couic-couic » toutes les aspirations libératrices de l'homme agressé par la société.

Si l'on voulait vraiment penser la musique aujourd'hui, il semble que l'on devrait d'abord, en priorité, évaluer ce qui reste de la musique quand on en a éliminé le bla-bla prétentieux et la description des notes de gaz. On pourrait alors la juger sagement sur la seule chose qui compte, c'est-à-dire sur ce qu'on entend en dehors de toutes suggestions préalables. On supplierait ensuite l'auditeur d'être sincère avec lui-même, d'oser dire « j'aime » ou « je n'aime pas », et d'éliminer une fois pour toutes le prudent et vague « c'est intéressant » qui le couvre sans l'engager. En face, on supplierait le compositeur d'oublier lui aussi tout le contexte de contrainte complexée dans lequel on l'emprisonne, de laisser la postérité là où elle est, c'est-à-dire dans l'incertitude d'un futur que nous ignorons, et de s'exprimer, sans rien tenir des acquisitions de son siècle ni de celles des précédents, en parlant comme il a envie de le faire, dans un premier jet contrôlé, mais spontané, sans raturer et distorsionner par principe toute consonnance qui lui viendrait à l'esprit, s'il lui en vient, et sans craindre le mépris qu'il appelle un chat un chat, ce qui est actuellement interdit en musique dite « sérieuse ».

Si ces deux conditions étaient remplies, on s'apercevrait avec surprise qu'il n'y a pas deux musiques, la « contemporaine » et l'« autre », mais une seule, qui évolue sans cesse sans avoir besoin de se renier, et que les slogans selon lesquels le chef d'œuvre se définit par le besoin d'être refusé par des auditeurs obligatoirement obtus ne sont que des inventions malhonnêtes de propagandistes mal documentés.

Mais que de chemin à parcourir pour en arriver là !

Jacques CHAILLEY

Avec l'autorisation, extrait du bulletin de l'Union des Compositeurs, Paris.

« D'une seule voix, je crie :
« Vivent les amateurs ».

ERIK SATIE
Feuilles téléées
Juin-Juillet 1922

Quelques réflexions sur les méthodes de formation des jeunes Compositeurs par Tadeusz BAIRD

Tadeusz Baird est né le 26 juillet 1928 à Grodzisk-Mazowiecki en Pologne, élève de Woytowicz et de Sikorski à Lodz et en 1947 au Conservatoire de Musique de Varsovie où il termina ses études. Actuellement, professeur de composition au Conservatoire de la capitale de Pologne, il est, avec Penderecki, un des compositeurs les plus en vue de la nouvelle école polonaise. Sa musique reste néo-classique, cependant, il touche à toutes les formes et apporte dans certaines de ses œuvres des matériaux actuels ; présent lors du Congrès des Directeurs de Conservatoires Européens à Varsovie, cet hiver, il a bien voulu me confier cet article pour notre journal.

André AMELLER

De plus en plus nombreux sont ceux qui soutiennent que l'enseignement de la composition musicale est devenu à notre époque impossible, voire même futile. Des jugements de cet ordre trouvent

d'ailleurs des références non seulement dans la musique mais également dans l'art plastique, dans la poésie, etc... On va parfois jusqu'à affirmer que les profonds changements subis par la substance sonore et en conséquence par la pensée musicale sont responsables de ce que l'enseignement de la composition, dans le sens traditionnel de ce terme, a perdu la signification qu'il possédait jusqu'à présent. Ceci a été causé également par les changements affectant la hiérarchie des valeurs dans le domaine de la musique et dans l'art en général.

L'auteur de la présente communication voudrait bien soumettre à la discussion les idées qu'il présente, soutenant que l'enseignement de la composition et la contribution apportée par le pédagogue pour la détection, la formation et le développement des jeunes artistes demeurent toujours possibles et nécessaires.

UN RUBAN MÉRITÉ

Blanche Leduc, Présidente de la Section Française de l'ISME, vice-présidente du Comité National de la Musique reçoit la Croix de l'Ordre National du Mérite au cours d'une réception intime le 23 juin 1977, Marcel Landowski, membre de l'Institut, décorait Mme Blanche Leduc et s'exprimait en ces termes :

—o—

Chère Amie,

Voilà bientôt 15 ans maintenant que je suis et admire le travail de pionnier que vous avez entrepris pour l'Éducation Musicale en France. Votre passion, votre opiniâtreté, votre force de conviction ont déjà fait sauter bien des barrières ; celles de l'indifférence, de l'ignorance, du sourire mi-amusé, mi-impatient qui sont le lot courant de ceux qui affirment que la musique est un des éléments essentiels de la culture des hommes.

(Suite page 3)

la page des juniors

« AIRS HETEROGENES » André AMELLER

INSTRUMENTATION

Piccolo
1er, 2ème Flûtes
1er, 2ème Hautbois
Petite Clarinette
1ère, 2ème Clarinettes
Clarinette alto
Clarinette basse
1er, 2ème Bassons
Saxophone alto
Saxophone ténor
1er, 2ème Bugles
Saxophone baryton
1er, 2ème Cornets ou trompettes
1, 2ème, 3ème, 4ème Cors
1er, 2ème, 3ème Trombones
1er, 2ème Barytons
Basses Sib
Contrebasse Mib
Contrebasse Sib
Contrebasse Ut
2 Percussions

JOURNEES D'ETUDES

La Commission Jeunesse propose aux responsables et animateurs fédéraux Juniors deux journées d'études les samedi 15 et dimanche 16 octobre 1977 au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann à TOUCY.

Chaque Fédération peut y déléguer un de ses membres, les candidatures individuelles étant acceptées dans la mesure des places disponibles.

Délais d'inscription le 5 octobre 1977 — accord du président fédéral indispensable — auprès de Monsieur le Directeur du CNPMAE 89130 TOUCY. Tél. (86) 44.00.55

Cette œuvre a été écrite pour musique d'harmonie. Elle comprend cinq numéros ; le compositeur a utilisé les familles composant la palette orchestrale de l'harmonie dans un style simple, écriture néo-classique, mais avec un souci indéniable de construction dans chacune de ces petites pièces aux titres évocateurs.

1. — AIR FUTE

« Allegretto amabile »
Sera joué avec simplicité, sans lourdeur surtout en allégeant l'accompagnement, mais sans trop de sécheresse, le temps 96-100 à la noire, le f de la fin sans exagération et toujours avec naturel.

2. — AIR MARIN

« Avec exaltation, décidé »
Ce numéro doit être assez enlevé, c'est un allegro 100-108 à la noire pointée, le trombone solo déclame comme un chanteur, le point d'orgue n'est pas fermé, la croche enchaînant la mesure après le point d'orgue en levant la baguette pour continuer. Après le No 1, le poco meno mosso est peu ralenti mais est joué en piano. Reprendre nettement le temps sur 2 sur 3 comme précédemment à 4 a tempo, mais marcato et la croche piquée. Tout ceci sans lourdeur et avec bonne humeur. Reprise de l'ensemble en tutti comme au début et le ralenti seulement sur la seconde partie de l'avant dernière et ultime mesure.

3. — AIR SEVERE

« lento espressivo e placido »
Cette pièce est un double chœur en contrepoint renversable d'où son nom. Le début piano doit être cependant soutenu. Le mouvement se situe vers 60 = la noire. Ne jamais bousculer les croches et les doubles croches qui doivent être toujours expres-

sives. Le crescendo doit être progressivement amené jusqu'au 5/4 la partie f sera jouée soutenue, sans brutalité, jusqu'à l'accord final très sonore avec le retard de la 3^e très équilibré.

4. — AIR DESINVOLTE

« Vif et alerte »
Là aussi, il ne faut ni traîner, ni trop appuyer. Le thème reste legato, tempo environ à 120 = la noire. Il faut jouer avec simplicité, sans emphase et surtout avec légèreté. Le second thème au chiffre 1 sera un peu plus marqué par contraste, bien sûr ; respecter les nuances et ne pas omettre la sourdine aux endroits indiqués.

5. — AIR EN CANON ET A BOIRE

« lento espressivo - Allegro marcato eritico »

Cette première exposition est expressive environ 66 = la noire. Bien soutenir toutes les valeurs et laisser les solistes en valeur, le tutti à 2 n'est pas f mais mp, sans plus. Pour l'allegro ne pas bousculer le mouvement en 116 = la noire, staccato pas trop sec. C'est un détaché normal, toutes les entrées en dehors et dégaçées par les voix précédentes comme des entrées dans une fugue de Bach ; le crescendo se fait par une orchestration de plus en plus intense. Toutes les entrées très en dehors. Une mesure avant 13, timbales et basses ff et subitement lento en élargissant jusqu'au bout de 72 à la noire à 60 et cymbales avec les 2 plateaux sur le dernier accord très sonore et soutenu.

Rappelons que l'œuvre a été écrite en 1965 et créée par la Musique des Gardiens de la Paix, au Concert de Gala du 22 octobre 1966, à la salle Gaveau, lors du Congrès de la CMF.

Elle est éditée par les Editions MOLEENAR'S - Martin (MACON).

MUSICIENS D'AUJOURD'HUI

Sous ce titre, la Commission Jeunesse présente chaque mois un compositeur et une de ses œuvres. Ces pièces de niveau facile et moyenne difficulté permettront à nos Directeurs la découverte d'un répertoire existant mais peu joué.

Après Serge LANCEN, Trévor FORD, Paul YODER, Maurice FAILLENOT, Kees VLAK, Harold WALTERS, Jacques DEVOGEL et Désiré DONDEYNE, nous faisons connaissance avec André AMELLER.

Les auteurs collaborent activement puisqu'ils nous ont adressé l'analyse — textes musicaux à l'appui — de la composition choisie.



LE TUBA, CET INCONNU !

En 1974, les sons graves des musiques militaires françaises étaient exécutés par le Serpent renforçant le basson trop faible au point de vue intensité sonore.

C'était un tube de bois en forme de « S », recouvert de cuir, muni d'une embouchure et percé de 6 à 9 trous.

Vers 1800 J.-J. Rigibon, de Lille en changea la forme, optant pour celle du basson (corps sonore droit, pavillon en l'air), il put alors sur un pavillon de cuivre y ajouter des clés, système déjà utilisé sur les bois (clarinette) et sur certains petits cuivres Allemands et Anglais (bugle et trompette).

Puis après 1800, construit tout en cuivre, il prend le nom d'Ophicléide, du grec ophus = Serpent et cléide = clés.

Le mécanisme du piston inventé par Blummel en 1814 est appliqué à l'Ophicléide en 1830. Cette nouvelle transformation donne naissance à d'autres instruments dont le Tuba fabriqué en Allemagne.

Il fit son apparition dans l'Orchestre Symphonique grâce aux Opéras (Halevy ; la Juive).

Ma belge, Adolphe Sax, eut l'idée de construire une famille de cuivres doux à perce conique car les orchestres militaires en manquaient. C'est alors que débute l'histoire des Saxhorns, allant du soprano au saxhorn Bourdon. Très vite cette famille fut célèbre par sa capacité musicale et quant au saxhorn basse il remplaça bientôt l'ophicléide.

Pour le tuba qui est allemand, il eut beaucoup de peine à pénétrer dans l'orchestre symphonique français pour des raisons politiques.

Berlioz, Wagner, employèrent énormément cet instrument et par la suite la place du tuba dans un orchestre symphonique devint à part entière et non plus occasionnelle.

Actuellement il ne reste plus

que pour les saxhorns le baryton Sib à 3 pistons, la basse Sib à 4 pistons ou 5 pistons (on la trouvait encore, il y a 30 ans à 3 pistons), la contrebasse Sib à 3, 4 ou 5 pistons. Pour les tubas il en existe 3 de nos jours, le tuba Ut à 6 pistons, le tuba basse en Fa à 6 pistons et le contre-tuba en Ut à 5 pistons.

Quant au répertoire, nous avons une littérature qui ne fait que commencer. La plupart des compositeurs ayant un intérêt certain pour cet instrument se situent aux USA et en Angleterre, et l'on peut y trouver des Concertos avec orchestre symphonique au même titre que ceux de violon, flûte ou piano.

A notre époque, le concerto le plus connu et faisant référence aux concours est celui de R. Vaughan Williams (Edition Oxford University Press) pour Contre-tuba. Mais il y a aussi beaucoup d'autres œuvres pour tuba et orchestre de compositeurs français Comme Concertino de Bozza, Cinq danses profanes et sacrées de Tomasi, Fantaisie concertante de Villette, Tuba concert, et Irish-Cante, (imposé cette année au Conservatoire de Paris), d'André Ameller.

Citons aussi le Concertino de Arthur Frackenpohl (Robert King, A. Leduc).

Quant aux concertos pour tuba et piano, nous en possédons un certain nombre, William Bardwell, Alec Wilder, Donald Swann pour ne nommer que des compositeurs américains.

Nous connaissons également des œuvres pour tuba solo comme : Tuba mirum de Kugel, Canon VIT de Adler, W. Kraft.

Nous pouvons dire des à présent que le tuba connaît un essor gigantesque et nous savons qu'à New-York, il existe une Association Internationale de plus de 7.000 tubistes ayant pour sigle T.U.B.A.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE POUR LA JEUNESSE DU 11 AU 20 AOUT 1978 PURMEREND - PAYS BAS

Sous les auspices de la Fédération Néerlandaise et de la CISPM, se tiendra à Purmerend (Pays-Bas) du 11 août au 20 août 1978, le Festival International de la Musique pour la Jeunesse.

M. Bakker, secrétaire général nous transmet quelques détails sur cette importante manifestation en vous signalant qu'il est d'usage que deux orchestres par pays y participent :

BUT DU FESTIVAL : Nouer des contacts entre les diverses nations afin de serrer les nœuds de l'Amitié entre les jeunes.

LIEU : Halle du sport, Purmerend (Hollande)

PARTICIPANTS : Le festival est réservé aux Orchestres d'Harmonie et Orchestres de Parade.

LOGEMENT : Les participants sont logés chez l'habitant à Purmerend, et ce logement est gratuit. Les participants doivent observer les règles de la maison.

VOYAGE : Le voyage à Purmerend et le retour est au compte des orchestres participants.

PROGRAMMES et EXCURSIONS Un programme d'excursions est établi pour chaque orchestre.

PRIX : Il n'y a pas de Prix, mais chaque orchestre reçoit une critique de la part d'un jury d'experts.

FRAIS D'INSCRIPTION : Chaque orchestre doit régler la somme de 11fl. 50, afin de permettre de payer les premiers frais d'organisation.

Vous êtes priés de remettre cette somme à notre compte chez la Bongsparbank Boerster en faveur de « Willem Egger » avec la mention « Purmerend ». Compte chèques postal No 111175.

REPÉTITION : Une répétition est possible dans la salle de concert.

COMMISSION JEUNESSE

La Commission Jeunesse et le Conseil Pédagogique du CENTRE NATIONAL DE PROMOTION MUSICALE ALBERT EHRMANN DE TOUCY se réuniront à TOUCY en octobre, après le Congrès de CALAIS.

La réunion du Conseil Pédagogique est prévue pour le vendredi 14 octobre en fin de journée.

Deux journées d'études « Jeunesse » seront organisées au C.N.P.M.A.E., les 15 et 16 octobre 1977.

Les convocations seront envoyées en temps utile.

CONCERT CRITIQUE : Le concert critique à lieu pour les orchestres d'harmonie le soir dans la salle de sports, et le dimanche après-midi au parc des sports pour les orchestres de parade.

INSCRIPTION : Elle peut avoir lieu dès que possible au secrétariat du Comité d'Organisation = Stichting « Willem Egger » Gas

sinjetstraat 68. Purmerend - Hollande.

ACCOMPAGNATEURS : Le nombre de dirigeants est limité. Par contre accompagnateurs et parents trouveront à Purmerend et dans la région une liste d'hôtels dans laquelle ils pourront faire leur choix ; se renseigner auprès des organisateurs.

UN RUBAN MERITÉ

(Suite de la 1ère page)

Chère Blanche Leduc, sans vous laisser décourager, sans vous lasser jamais, vous allez, calme, opiniâtre, souriante, douce et inflexible, frapper aux portes de fonctionnaires tantôt lointains, tantôt impatients, parfois aussi affables qu'inefficaces, en tous cas le plus souvent insuffisamment motivés. Et vous expliquez avec gentillesse, avec conviction, munie de preuves de graphiques, de chiffres et d'espérance, que le devoir, celui de votre interlocuteur, est de faire un nouvel effort pour tous nos enfants auxquels manque trop souvent une dimension fondamentale dans leur éducation, celle de la sensibilité.

Présidente de l'ISME, vous entraînez à votre suite en Hongrie, en Australie, au Canada, un peu partout dans le monde, des fonctionnaires ; parfois ébahis, auxquels vous montrez que l'on fait souvent beaucoup mieux à l'étranger qu'en France, mais auxquels vous démontrez aussi qu'en France, quand on le veut, on peut faire beaucoup mieux que partout ailleurs.

Mais voilà : il faut le vouloir. Il faut être convaincu que sans la musique, rencontrée dans de bonnes conditions dès le plus jeune âge, une richesse intérieure irremplaçable, manque à nos enfants.

C'est pourquoi, si quelques pas ont été franchis, quelques barrières renversées, il ne faut pas nous cacher que le principal de la route reste à faire et que si en effet des barrières ont été franchies, d'autres sans cesse, renaissent sous nos pas.

Pourquoi ? Parce que la grande mutation n'a pas encore été accomplie, parce que l'opinion publique n'a pas encore pesé d'un poids suffisant pour faire craquer les forces d'indifférence et de médiocre condescendance.

Hélas, ce n'est un secret pour personne que de constater que depuis plus de 100 ans, les enseignements artistiques sont les parents pauvres et abandonnés, souvent décriés, de notre système éducatif. Notre but à tous, doit être de permettre à tous les enfants de France d'être confrontés et ouverts au monde de la sensibilité artistique. Et ceci doit être fait à l'école car il est,

des âges privilégiés pour toutes choses.

Pour caricaturer, mais à peine, notre enseignement d'aujourd'hui, il semble bien qu'il soit toujours plus important d'analyser le tube digestif de la moule qu'un quatuor de Beethoven.

Élément marginal pour ceux que ne voulaient connaître que les sciences ou les « humanités » alors que celles-ci étaient pratiquement réservées à quelques milliers d'enfants, en majorité issus de milieux favorisés, le fait culturel et artistique est devenu aujourd'hui, pour la plus grande partie de notre jeunesse, une nécessité dont la privation devient insupportable et qu'accroissent les inégalités.

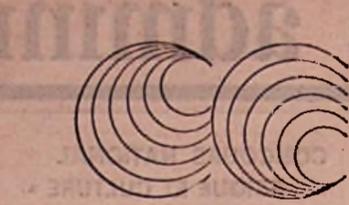
C'est pourquoi, Chère Blanche Leduc, je ne crois pas trahir votre pensée et vos actions en disant que notre mission à nous qui croyons que la culture est une des dimensions essentielles de l'équilibre des hommes, est de faire en sorte que l'accès à la vie artistique et culturelle pour tous soit la grande conquête de la fin du XXème siècle, comme l'instruction publique fut celle de la fin du XIXème siècle.

Un tel objectif demande une volonté politique d'abord, une structure cohérente et solide ensuite. C'est pourquoi j'ai la conviction que nous devons militer pour la création d'un vrai et grand ministère des arts et de la culture englobant sous son autorité des activités aujourd'hui dispersées entre divers départements ministériels : Education, Jeunesse et Sports, Universités, une part d'initiative culturelle dans le cadre essentiel de la Radio et de la Télévision.

Voilà, Chère Amie, vers quels rêves, peut-être pas si utopiques que l'on croit, votre action m'entraîne. Car, plus et mieux que beaucoup d'autres vous avez senti le vide vertigineux que nous devons remplir.

Avec votre mari, notre cher Président Claude Leduc, vous avez entrepris une tâche difficile, mais exaltante parce qu'essentielle à l'équilibre des enfants de France.

Pour cette belle action, déjà en partie accomplie mais aussi en plein devenir, je suis particulièrement heureux ce soir, en présence de vos amis les plus proches et de votre hôte, notre si cher



Editions Choudens

38, rue Jean Mermoz.
Paris VIII

EXTRAIT DU CATALOGUE

Musique pour cuivres

BARBOTEU (G.)	— TRIO POUR UN COLLOQUE pour trompette - cor - trombone	à paraître
	— CHANSONNERIE pour quintette de cuivres	à paraître
BLEUSE (M.)	— ACCLAMATION — Concertino pour trombone et 12 instruments	
DUBOIS (P.-M.)	— SONATE DIALOGUEE pour 2 trompettes	à paraître
FONTYN (J.)	— AGAMI pour trompette et piano	
PICHAUREAU (C.)	— SERINGA pour trombone basse - contrebasse corde - piano	
SCIORTINO (P.)	— DANSE PAIENNE pour 4 saxophones	

Enseignement

BICHON (S.)	— METHODE DE SAXOPHONE Préface de P. Mule (2 Vol.)
CHAILLEY (J.)	— TRAITE D'HARMONIE
COURTIOUX (J.)	— LA MUSIQUE PAR LA PERCUSSION

et fidèle ami André Chevrier, de vous féliciter de l'honneur qui reconnaît votre dévouement et votre réussite en faveur de notre musique.

A cette manifestation amicale assistaient : MM. Claude Leduc, Gilbert Leduc, Marcel Landowski, Jacques Chailley, Raymond M. Gallois-Montbrun, André Ameller, Jean-Loup Tournier, Claude Jobert accompagnés de leur épouse, M. Masson-Forestier et André Chevrier de Choudens qui recevait.

CHAQUE MUSICIEN DOIT ACHETER
UN MACARON C.M.F. AUTOCOLLANT
(pour le Centre Musical de Toucy)

CONSORTIUM MUSICAL Éditions COMBRE

24, Boulevard Poissonnière, 75009 PARIS

Tel. 824.89.24 - 246.52.22

Jean-Maurice MOURAT :

LA GUITARE CLASSIQUE Volume B

J.-B. BESARD	Gaillarde
G. SANZ	Pavane
J.-A. LOGY	Sarabande
J.-A. LOGY	Gavotte
Anonyme (16ème siècle)	Paduana
B. DE VENTADOUR	Ben m'an pardut
Anonyme (1500)	Dove son quei
A. LE ROY	Branle simple
Anonyme (1500)	Se io m'accorgo
S. G. DA PARMA	Balletto
F. COUPERIN	Menuet
D. KELLNER	Chaconne
J.-S. BACH	Sarabande
J. VAN DEN HOVE	Fortuna Anglese
N. COSTE	Barcarolle
F. CAMPION	Prélude
Anonyme (16ème siècle)	Branle de Bourgogne
cf. PHALESE	
H. JUDENKUNIG	Paduana alla Valenciana
G. FAIDIT	Chant e deport
Anonyme (env. 1550)	Romanesca
D. PISADOR	Pavane
Anonyme (17ème siècle)	Danse polonaise
J. VAN EYCK	Ballette Gravesand
A. GUIDIKIE	Petite danse
A. VALERIUS	Ballet
Anonyme (17ème siècle)	Menuets I-II
LESAGE DE RICHELIEU	Gavotte
J. DOWLAND	Gaillarde
J.-A. LOGY	Gigue
G. SANZ	La cavaleria de Napoles
M. GIULIANI	Divertissement
S. DE MURCIA	Prélude
F. TARREGA	Lagrima
L. MILAN	Pavane
F. CARULLI	Que ne suis-je la fougère
S. DE MURCIA	Allegro
M. GIULIANI	Etude
L. VON CALL	Adagio
G. SANZ	Fuga al ayre Espagnol
G.-A. BRESCIANELLO	Prélude
R. DE VISEE	Passacaille
G. SANZ	Prélude-Capriccio
M. CARCASSI	Andantino
A. SCARLATTI	Gavotte
D. SEMENZATO	Choros
F. SOR	Etude
J.-S. BACH	Prélude

THE RUPERT FOUNDATION

in association with

The British Broadcasting Corporation

Fourth Competition for Young Conductors

Closing date for entries December 1st, 1977.

The Rupert Foundation of Zurich is offering a scholarship of £4,500 sterling, which includes an allowance for travel, to a conductor aged between twenty and twenty-eight years on April 3rd, 1978.

The second prize winner will receive £1,000 sterling from the Foundation. The competition will be held in London, in association with the British Broadcasting Corporation who will offer the winner a variety of work with its four Symphony Orchestras during the year of the scholarship, including public and studio concerts, and the

opportunity to work with the principal conductors of each of the orchestras. The winner will be paid by the BBC at the appropriate rates for the concerts conducted and will be treated throughout as a professional conductor. Candidates of either sex and any nationality are eligible to compete, but must have had practical experience of conducting.

The competition will be held in London between April 3rd and 7th, 1978 before a distinguished panel of judges.

Application forms are available from:

THE RUPERT FOUNDATION

General Administration Office, P.O. Box 120, Aylesbury, Bucks, England.

la page administrative

LISTE DES COMMISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration au cours de sa réunion du lundi 18 avril 1977, a procédé à la mise en place de ses commissions ; celles-ci comprennent des membres du Conseil d'Administration, et pour certains d'entre elles des personnes étrangères au Conseil.

Il est rappelé que le Président et le Secrétaire Général sont membres de droit de toutes les commissions.

Afin d'éviter les dispersions inutiles, il a été décidé de centraliser toutes les questions d'ordre administratif en une commission unique.

oOo

1ère Commission FINANCES :

Président : M. Deltour, trésorier de la CMF.

Membres : MM. Verdier, trésorier adjoint ; Gachassin et Michamp.

Attributions : poursuite de la mise au point de la présentation de la comptabilité, contrôle de la gestion financière de l'exercice en cours, préparation du budget prévisionnel de l'exercice suivant.

oOo

2ème Commission JOURNAL :

Président : M. Ciran, vice-président de la CMF.

Membres : MM. Lafond, Chabrier et Cimetière.

Attribution : tout ce qui concerne le journal, d'une part édition, propagande, publicité et prix de revient ; d'autre part, rédaction ; à ce dernier titre, une sous-commission composée de MM. Ciran et Pin, prendra connaissance avant envoi à l'imprimerie, de tous les articles à publier dans le journal.

oOo

3ème Commission MUSIQUE SCOLAIRE ET PERI-SCOLAIRE :

Président : M. Rose, secrétaire général adjoint.

Membres : MM. Deltour, trésorier ; Dhumeau, Cimetière et Gaveriaux.

Attribution : suivre de près les réalisations pratiques des projets gouvernementaux et définir les positions à prendre dans les divers domaines intéressés.

oOo

4ème Commission ARTISTIQUE :

Président : M. Thirault, vice-président de la CMF.

Membres : MM. Dhumeau, Lafond, Moerlen, Relin, Zemp et Widiez.

Cette Commission comprend les 4 sous-commissions ci-après :

a) Examens fédéraux et concours d'excellence.

Président : M. Thirault.

Membres : MM. Lafond, Widiez, Dondoyne.

b) Harmonies et Fanfares :

Président : M. Relin.

Membres : MM. Zemp, Dondoyne et Mas.

c) Batteries-Fanfares :

Président : M. Dhumeau.

Membres : MM. Trémine et Félicien Petit.

d) Chorales, Orchestres Symphoniques, Accordéons, Plectres et formations diverses :

Président : M. Moerlen.

Membres : MM. Astier, Mas et Monti.

Attributions : Règlement des concours de musique ; renouvellement et rajeunissement des morceaux à choisir par les Sociétés et les organisateurs pour ces concours.

Règlement et programmes des Examens Fédéraux et du Concours d'Excellence, choix des morceaux imposés, établissement des épreuves de solfège et de lecture à vue instrumentale.

oOo

5ème Commission ADMINISTRATION GENERALE ET RELATIONS EXTERIEURES :

Président : M. Villatte, vice-président de la CMF.

Membres : MM. Ciran, Rolando, Rose, Verdier et Devogel.

Attributions : toutes questions administratives, application des statuts et du règlement intérieur, relations sur le plan national avec les ministères et services publics et sur les plans régional et départemental avec les représentants des pouvoirs publics et les élus.

Relations avec la SACEM, le Syndicat des éditeurs et de la reproduction mécanique, avec la presse spécialisée.

Relations avec la presse, la radio et la télévision.

Relations avec les autorités militaires compétentes pour faciliter l'affectation dans les musiques militaires des jeunes musiciens des sociétés confédérées et pour tenter d'obtenir la création de nouvelles musiques militaires.

Transmission des vœux pour étude aux commissions intéressées.

oOo

6ème Commission JEUNESSE :

Président : M. Decugis.

Membres : MM. Zemp, Ehrmann, Gorrise, Lavrangl, Lutmann et Neurander.

Attributions : définition des formations juniors, mise au point du répertoire.

oOo

7ème Commission : Commission de TOUCY

Président : M. Ehrmann, président honoraire de la CMF.

Membres : MM. Decugis, Deltour, Relin, Zemp, Chabrier, Julien, Koch et Malot.

Dans le cadre de cette commission, MM. Decugis, Koch et Zemp forment le conseil pédagogique.

Attributions : toutes les questions concernant la gestion administrative, pédagogique, matérielle et financière du CNPMAE de Toucy.

oOo

CONCOURS NATIONAL « MUSIQUE ET CULTURE » DE COMPOSITION MUSICALE POUR ORCHESTRE D'HARMONIE

La Fédération Nationale Musique et Culture et le Centre Départemental Musical et Culturel du Bas-Rhin organisent un Grand Concours National « Musique et Culture » de compositions musicales pour orchestre d'harmonie.

Ce concours national est destiné à promouvoir la musique pour orchestres d'harmonie par la création d'œuvres originales accessibles aux ensembles d'amateurs et par l'élargissement du répertoire de ces ensembles par des pages nouvelles de qualité.

Il s'adresse à tous les compositeurs domiciliés en France, amateurs et professionnels, sans limite d'âge.

Les prix suivants seront décernés :

Grand Prix : 5.000 F.

Deuxième Prix : 3.000 F.

D'autre part, afin de susciter la création d'œuvres spécifiquement conçues pour les ensembles de jeunes, le jury attribuera un Prix de Composition pour Formations de Jeunes : 2.000 F.

Les œuvres primées seront jouées en première audition publique au cours de concerts donnés en 1978, diffusées sur les antennes de FR 3 Alsace, et confiées à un éditeur afin de leur assurer une diffusion nationale et internationale.

— La date limite des envois est fixée au 1er novembre 1977.

— Pour tous renseignements, règlement et inscriptions, s'adresser dans les meilleurs délais au Secrétariat du Concours.

Musique et Culture, 15, rue Hechner, 67000 Strasbourg, téléphone (88) 31-03-22.

CONFEDERATION INTERNATIONALE DES SOCIETES POPULAIRES DE MUSIQUE

La deuxième rencontre pour formations-juniors organisée par la fédération musicale d'Autriche aura lieu du 2 au 4 septembre 1977 à Hartberg (Steiermark).

Une formation-juniors par fédération-juniors par fédération-membre de la CISPM est invitée comme hôte des organisateurs.

Pour toute information complémentaire s'adresser à M. le Prof. Dr. Eugen Brixel, Leonhardstrasse 14 A 8010 Graz.

CONSERVATOIRE DE PARIS

Dates des Concours d'admission

1ère épreuve. — Lundi 10 octobre, 14 h, basson ; mardi 11 octobre, 9 h et 14 h, flûte, 13 h 30, saxophone, 9 h et 14 h, clarinette ; mercredi 12 octobre, 9 h et 14 h, flûte ; jeudi 13 octobre, 9 h, trombone basse, tuba, saxhorn ; lundi 17 octobre, 9 h, cornet, 11 h, et 14 h, trompette ; jeudi 20 octobre, 13 h 30, trombone ; vendredi 21 octobre, 9 h et 14 h, hautbois ; lundi 24 octobre, 9 h et 14 h, cor ; vendredi 28 octobre, 13 h 30, percussion.

2ème épreuve. — Vendredi 4 novembre, 13 h, flûte ; lundi 7 novembre, 9 h, basson ; mardi 8 novembre, 9 h, saxophone ; mercredi 9 novembre, 9 h, trombone basse, tuba, saxhorn, 14 h, clarinette ; jeudi 10 novembre, 14 h, hautbois ; lundi 14 novembre, 9 h, Cornet, 13 h 30, trompette ; vendredi 18 novembre, 14 h, C^{or} ; mardi 15 novembre, 14 h, Percussion.

1ère épreuve. — Jeudi 20 octobre, 14 h, violon (section Supérieure) ; vendredi 21 octobre, 9 h et 14 h, violon (section Supérieure) ; samedi 22 octobre, 9 h et 14 h, violon (section Supérieure) ; lundi 24 octobre, 9 h et 14 h, violoncelle (section Supérieure).

2ème épreuve. — Mercredi 16 novembre, 9 h et 14 h, violon (section Supérieure) ; jeudi 17 novembre, 9 h et 14 h, violoncelle (section Supérieure) ; mercredi 23 novembre, 14 h, violon, violoncelle (section Préparatoire).

1ère épreuve. — Mardi 10 octobre, 9 h, Harpe. 2ème épreuve, jeudi 3 novembre, à 9 h ; mercredi 12 octobre, 9 h, Contrebasse, 2ème épreuve, vendredi 4 novembre, à 9 h ; jeudi 13 octobre, 9 h, 14 h, alto ; vendredi 14 octobre, 9 h, 14 h, piano + 21 novembre 9 h - 14 h, Supérieur ; samedi 15 novembre, 9 h, 14 h, piano + mardi 22 novembre 9 h - 14 h, Supérieur ; lundi 17 novembre, 9 h - 14 h, piano, 9 h, clavecin + jeudi 10 novembre à 9 h ; mardi 18 novembre, 9 h - 14 h, piano, 13 h 30, guitare, 2ème épreuve, lundi 21 à 13 h 30 ; mercredi 19 novembre, 9 h - 14 h, piano (section supérieure) ; jeudi 27 novembre, 9 h - 14 h, piano (section

préparatoire) ; vendredi 28. 14 h, violon, violoncelle ; mardi 29 novembre, 14 h, 2ème piano (section préparatoire).

DISTINCTION

Nous avons appris avec plaisir la nomination dans l'Ordre des Palmes Académiques de M. Adrien Canavesio, directeur du Conservatoire municipal de La Ciotat. C'est en présence de nombreux amis et personnalités régionales que M. Marcel Landowski, inspecteur général de la Musique au Ministère de l'Education, lui remit les insignes. Le Président et le Conseil d'Administration de la Confédération Musicale de France l'en félicitent vivement.

SCHOLA CANTORUM :

Création de nouvelles classes

Jacques Challey, directeur de la Schola Cantorum, y a ouvert, cette année, de nombreux cours et y accueille de nouveaux professeurs.

Les nouvelles classes seront confiées à :

Léila Gousseau (Piano Supérieur) ; Anne Grappotte (Accompagnement) ; Claude Burgos (Violoncelle) ; Marie-France Lou-Viaux (Guitare) ; Joël Chalude (Mime) ; Anita Quilici (Initiation musicale des jeunes enfants).

La préparation à l'option musicale du Bac A 6 sera accessible aux élèves venant des Lycées ou autres Ecoles.

Des échanges artistiques s'établiront avec les U.S.A., le Canada et le Japon et s'étendront rapidement au monde entier ; tout d'abord basés sur des bourses d'études, ces échanges d'étudiants et de professeurs déboucheront dans un dernier temps sur une unité des programmes d'enseignement et des diplômes de la Schola Cantorum et des Universités et grandes Ecoles étrangères.

Renseignements et inscriptions à la Schola Cantorum, 269, rue St-Jacques, 75005 Paris, téléphone 033-56-74 et 033-15-39.

SOCIETES DE MUSIQUE, DE MAJORETTES

Pensez dès aujourd'hui à offrir en fin d'année à vos amis, membres honoraires, un

Calendrier

personnalisé à votre société.

Demandez catalogue et échantillons gratuits à :
L'IMPRIMERIE SIMATIS — 42100 - SAINT-ETIENNE

Pour vos réparations N'attendez pas la rentrée

Profitez de la période actuelle, de nos prix spéciaux et de nos délais réduits en juin, juillet et août (ouvert) pour nous adresser vos réparations.

Une seule adresse :

GUILLARD - BIZEL

2, r. d'Algérie, 69001 LYON - Tél. (78) 28.44.22



Un devis sera établi pour chaque instrument.

Exigez notre marque

GUILLARD-BIZEL

C'EST UNE ABSOLUE GARANTIE

UNIVERSITÉ LYON II :

CREATION D'UN DEUG/MUSIQUE

A DOMINANTE SCIENTIFIQUE

Le Département d'Education Musicale et Musicologie possède l'habilitation pour tous les enseignements de premier et second cycle. Il vient, après les conventions qui le lient aux Universités de Grenoble II, Saint-Etienne, Dijon, Besançon pour préparer le DEUG Musique, d'en signer une nouvelle avec l'Université Lyon I ; ce diplôme national est ainsi accessible directement aux candidats scientifiques.

Actuellement sur un total de 14 Unités de valeur obtenues en deux ans, la répartition est la suivante : 10 UV obligatoires (8 musique, 2 Expression et Langues) et 4 UV optionnelles (dont 3 livres). Dès la rentrée 1977-1978, les étudiants pourront prendre dans cette dernière catégorie :

1ère année. — Acoustique I - Méthodes mathématiques pour l'acoustique et la musique.

2ème année. — Acoustique II - Electro-acoustique.

Aucune Université Française n'avait encore offert la double option en ouvrant ses portes aux étudiants en Sciences ; ce qui répond pourtant à un besoin de notre temps, tributaire des techniques audio-visuelles.

Le responsable des études scientifiques sera M. Pierre Parignon, organiste, Maître-Assistant de

Physique. La direction générale des enseignements musicaux est assurée par Daniel Paquette, Chargé d'Enseignement.

Tous renseignements : Département de Musicologie, 18, quai Claude-Bernard, 69007 Lyon.

AGREGATION

Le Département d'Education Musicale et Musicologie de l'Université Lyon II a organisé une préparation à l'Agrégation Musicale et de chant choral, depuis la création de ce concours en 1974.

Présentant 10 candidats en 1975-76, il a obtenu 6 admissibilités et 3 admissions définitives, en 1976-77 4 présentés, 4 admissibles, 2 reçus.

Il informe les professeurs d'Education Musicale justifiant d'un CAEM (2ème partie) ou CAPES-Musique ou Maîtrise d'éducation musicale, qu'il continue cette préparation avec l'aide du Conservatoire National de Région de Musique de Lyon ; les cours sont bloqués toute la journée du mercredi. Les candidats éloignés de Lyon peuvent recevoir dans la journée le maximum d'enseignements et en cas d'absence recevoir les cours photocopiés ou enregistrés sur cassette.

Les inscriptions sont à prendre au cours du mois d'octobre, Service des Examens et Concours de l'Université Lyon II, 85, rue Pasteur, 69007 Lyon.

Renseignements complémentaires : Département de Musicologie, 18, Quai Claude-Bernard, 69007 Lyon.

PALMARES DU CONCOURS INTERFEDERAL DE GRANDE-SYNTHE (22 mai 1977)

Salle du Palais du Littoral

Jury : président, André Ameller, président de la CMF ; assesseurs : MM. Get et Pecquet (Somme).

Anzin - Harmonie Municipale. — Président, L. Cholteau ; chef, G. Ollvaux. 1er Prix ascendant, 38 points sur 40, félicitations au Directeur, classée en Division d'Honneur, challenge Marc Delmas, grande coupe de la Fédération.

Saint-Pol-sur-Mer - Harmonie Municipale. — Président, H. Wegscheider, chef E. Vermet. 1er Prix à l'unanimité, 36,5 points sur 40, félicitations au Directeur, confirmée en Division d'Excellence, 1ère section, coupe fédérale.

Saint-Pol-sur-Mer - Batterie-Fanfare Municipale. — Président, H. Wegscheider, directeur, Ernest Vermet. 1er Prix ascendant, 38 points sur 40, félicitations au directeur ; classée en Division d'Honneur, coupe de la Ville de Grande-Synthe.

Anzin - Batterie-Fanfare Municipale. — Président, L. Cholteau, directeur, Eugène Dufour. 1er Prix ascendant, 38 points sur 40, félicitations au Directeur, classée en 1ère Division, 1ère section, coupe fédérale.

SALLE DES ARTS MUSICAUX
Jury : président, Me Robert Lannoy. Grand Prix de Rome, Directeur du Conservatoire National de Région de Lille ; assesseurs : MM. Canavesio et LeGrand.

Croix - Musique Municipale. — Président, O. Vandewalle, directeur J. Fourmeau. 1er Prix ascendant, 38 points sur 40, classée en 1ère Division, 1ère section, coupe fédérale, Clarinette Leblanc offerte par la C.M.F.

Labeuvrière - Harmonie Municipale « Les Travailleurs ». — Président, Antoine Carnel, directeur, Robert Jaquest. 1er Prix à l'unanimité, 36 points sur 40, confirmée en 1ère Division, 2ème section, coupe Ville de Grande-Synthe.

Condé-sur-Escaut - Harmonie Municipale. — Président, Léon Dubreucq, directeur, Maurice Delattre. 1er Prix à l'unanimité, 36 points sur 40, confirmée en 1ère Division, 2ème Section, coupe fédérale.

SALLE DES « DEUX SYNTHES »
Jury : président, M. Charles Jay, Grand Prix de Rome, directeur de l'Ecole Nationale de Musique d'Amiens ; assesseurs : MM. Brisse (Somme) et Dufrane (Nord).

Mons-en-Barœul - Harmonie Municipale. — Président, J.-M. Dujardin, directeur Henri Legendre. 1er Prix ascendant, 38 points sur 40, classée en 1ère Division, 2ème Section, coupe fédérale.

Caudry - Harmonie Municipale. — Président, L. Brianchon, chef, A. Dufour. 1er Prix ascendant, 38 points sur 40, félicitations au Directeur, classée en 1ère Division, 2ème section, coupe fédérale, bon d'achat de 100 F offert par Maurice Leclercq.

Saint-Pol-sur-Ternoise - Harmonie Municipale. — Président, Pierre Bonnel, chef Roland Penet. 1er Prix, 36 points sur 40, confirmée en 2ème Division, 1ère section, coupe de Grande-Synthe, prime de 500 F offerte par la C.M.F.

Dechy - Harmonie « La Lyre Républicaine ». — Président, Paul-Noël Lefebvre, chef Eugène Rigaut. 1er Prix, 36 points sur 40, confirmée en 2ème Division, 1ère section, coupe offerte par Flunch, prime de 500 F offerte par la C.M.F.

SALLE VICTOR-HUGO
Jury : président, Lieutenant Colonel Désiré Dondeyne ; assesseurs : A. Vanderdonck, directeur des Théâtres municipaux de Lille ; F. Lemire, compositeur et soliste à l'Opéra de Lille.

Violaines - Harmonie Municipale. — Président, Pierre Lefebvre, chef J.-Marie Lekeux. 1er Prix ascendant, 38 points sur 40, félicitations au Directeur, classée en 1ère division, 2ème section, coupe de la Ville de Grande-Synthe.

Arras - Harmonie « Union des Cheminots d'Arras ». — Président, Claude Royer, directeur, Cl. Defurne. 1er Prix ascendant, 37 points sur 40, classée en 1ère division, 2ème section, coupe fédérale.

Avion - Harmonie Municipale Ouvrière. — Président, Mme Malvoisin, chef Y. Bens. 2ème Prix, 32 points sur 40, confirmée en 2ème Division, 1ère section, coupe de la Ville de Grande-Synthe.

Violaines - Harmonie des Juniors. — Président, Pierre Lefebvre, directeur Norbert Dassonville. 1er Prix, 38 points sur 40, mention : Excellent avec félicitations, diplôme au Directeur, coupe fédérale, trompette Selmer avec étui offerte par l'Académie des Arts Musicaux de Grande-Synthe.

SALLE CHABRIER
Jury : Commandant J. Semler-Colleury, président honoraire de la C.M.F., assesseurs : MM. René Dhaene, 1er Prix du Conservatoire de Paris ; René Texier, chef de Musique, secrétaire administratif à la C.M.F.

Allennes-les-Marais - Association Musicale. — Président, J. Sarazin, chef P. Marlier. 1er Prix ascendant, 37 points sur 40, félicitations au Directeur, classée en 2ème Division, 2ème section, coupe de la Fédération.

Frevent - Harmonie Municipale. — Président, Ernest Decamp, chef, François Delannoy. 1er Prix ascendant, 38 points sur 40, félicitations au directeur, classée en 2ème Division, 2ème section, coupe fédérale, prime de 500 F offerte par la C.M.F.

Radinghem - Fanfare (Harmonie) Municipale. — Président, Raymond Bajoux, chef A. Banderet. 1er Prix ascendant, 38 points sur 40, félicitations au Directeur, classée en 2ème division, 2ème section, coupe fédérale, clarinette Leblanc offerte par la Maison Leblanc de Paris.

Acheux-en-Amiénois - Harmonie Municipale. — Président, G. Flandre, chef Gilles Beaucousin. 1er Prix ascendant, 37 points sur 40, classée en 3ème division, 1ère section, trophée de la Ville de Grande-Synthe, méthode de flûte et prime de 500 F offertes par la C.M.F.

SALLE LEO LAGRANGE
Jury : président, Roger Thirault, vice-président de la CMF, directeur du Conservatoire de Laon ; assesseurs : MM. Macron (Somme) et Lelong (Nord).

Loon-Plage - Harmonie Municipale. — Président, René Courcot, chef Henri Marcheville. 1er Prix ascendant, 38 points sur 40, félicitations au Directeur, classée en 2ème division, 1ère section, coupe fédérale et bon d'achat de 100 F offert par les Editions R. Martin.

Watten - Harmonie « L'Amicale ». — Président, R. Dereudre, chef B. Vasseur. 1er Prix ascendant, 37 points sur 40, félicitations au Directeur, classée en 2ème division, 1ère section, coupe de la Ville de Grande-Synthe, prime de 500 F offerte par la C.M.F.

Loon-Plage - Batterie Fanfare Municipale. — Président, René Courcot, chef Henri Marcheville. 1er Prix ascendant, 37 points sur 40, classée en 2ème division, 1ère section, trophée de la Ville de Grande-Synthe.

Caucrauville - Fanfare de Caucrauville - Le Havre. — Président, Gabriel Brroussin, chef J.-Pierre Mouton. 1er Prix ascendant, 37 points sur 40, classée en 3ème division, 2ème section, trophée Grande-Synthe, bon d'achat de 100 F offert par les Editions R. Martin.

SALLE DE LA M.J.C.
Jury : Président, M. Paul Pin, secrétaire général de la CMF ; assesseurs : Mmes Ameller et Coiba.

Valenciennes - Chorale « Les Petits Chanteurs ». — Président, P. Moreau, chef M. Cunin. 1er Prix à l'unanimité, 36,5 points sur 40, confirmée en division d'Honneur, Grande Coupe d'Honneur de la Fédération.

Anzin - Chorale « Les Petits Chanteurs ». — Président, Michel Delcoul, directeur, Jean Pepek. 1er Prix, 36 points sur 40, confirmée en Division Supérieure, 2ème section, coupe fédérale.

Halluin - « La Lyre Halluinoise ». — Président, Maurice Wildouck, chef René Reinquin. 1er Prix ascendant, 37 points sur 40, classée en 1ère Division, 1ère section, coupe de la Ville de Grande-Synthe, prime de 500 F offerte par la C.M.F.

Tourcoing - « La Muse et ses Petits Chanteurs ». — Président, André Jeunot, chef Jean Duffrennes. 1er Prix ascendant, 37 points sur 40, classée en 2ème division, 1ère section, coupe fédérale.

Comines - Symphonie « L'Espérance ». — Président, Pierre Luchier, directeur Robert Braem. 2ème Prix, 32 points sur 40, confirmée en 1ère division, 1ère section, coupe offerte par Flunch, prime de 500 F offerte par la Fédération, méthode de hautbois offerte par la C.M.F.

CONCOURS NATIONAL de SAINT-SATUR

5 Juin 1977

L'organisation d'un concours est toujours une aventure en raison du nombre important d'incidents imprévisibles qui surgissent à un rythme d'autant plus rapide que la date fatidique approche. Les responsables des manifestations antérieures pourront témoigner de leurs inquiétudes passées et de leurs insomnies.

Le comité d'organisation du Concours de Saint-Satur a eu sa bonne part de soucis. C'est ainsi que le site initialement prévu pour le festival a dû être abandonné en raison des inondations. Fort heureusement, la ville de Saint-Satur offre de nombreuses possibilités de rechange, et l'équipe du président Rouet et du directeur Robert, Mme Fontaneaud, MM. Fontaneud, Laroche, Lherbet, Cantin, etc... n'est pas de nature à se décourager.

Dès 8 heures, les Sociétés avaient à affronter les jurys composés de MM. Thirault, président du concours, vice-président de la C.M.F., directeur du Conservatoire de Laon ; Villatte, vice-président de la CMF et de la FMOB, président du Groupement des Fédérations Musicales de la Région Centre ; Cimetière, président fédéral de la FMOB ; Relin, vice-président de la CMF, directeur du Conservatoire de Vichy ; Lancel, Grand Prix de Rome ; Julien, président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Nièvre ; Balichon et Renon, vice-présidents de la FMOB ; François, professeur au Conservatoire d'Orléans ; Pommard, directeur de l'Harmonie de Tours ; Rousseau, sous-directeur de la SAMP de Bourges, qui remplaçait M. Millet, président départemental de la FMOB.

Le palmarès est donné en fin de cet article.

Prenant naissance en différents points de la ville, plusieurs défilés convergèrent en début d'après-midi, vers le lieu du festival, près de la salle des fêtes. Malgré un ciel incertain, les auditeurs étaient venus en très grand nombre pour entendre le concert de gala donné par les Sociétés les plus importantes, L'Alliance de Montargis, l'Harmonie de Compiègne, la Fanfare de Sauvignies-les-Mines et l'Harmonie de Cherbourg.

Après la lecture du palmarès et la remise des récompenses, un vin d'honneur, un vin de Sancerre évidemment, a réuni les personnalités et les responsables des Sociétés.

Bravo et merci aux dirigeants de l'ensemble Cosnes - Saint-Satur pour la parfaite organisation de cette journée qui émoigne, une fois de plus, de l'audience grandissante de la musique populaire et de nos Sociétés Musicales d'amateurs.

La FMOB est également reconnaissante envers toutes les personnes et organismes dont la collaboration a contribué au succès de cette manifestation : M. le Maire de Saint-Satur et son conseil, les directions des établissements scolaires et le commandement de la C.R.S. pour avoir aimablement prêté leurs locaux.

PALMARES

Orchestre de l'Ecole de Musique de Contres (Juniors). Directeur : M. Beaumont. Morceau imposé : Prélude et Cortège (Barat). Mention très bien avec félicitations.

Union Musicale de Fourchambault. 3 D, 2 S, directeur : M. Goldin. Morceau imposé : Menuet (Dondeyne). Morceau de choix : Prélude et Danse (Barat) 28, 1er prix ascendant.

Fanfare de Jouet sur L'Aubois. 3 D, 2 S, directeur : M. Bestard. Morceau imposé : Prélude et Cortège (Barat). Morceau de choix : Judex (Gounod), 28, 1er Prix ascendant.

Société Philharmonique de Bourbon-Lancy. 3 D, 1 S, directeur : M. Larrey. Morceau imposé : Impressions et Images (Th. Veneux), 27,5, 1er Prix à l'unanimité.

Les Vrais Amis de Levroux. 3 D, 1 S, directeur : M. Charluet. Morceau imposé : Valse Romantique ascendant.

Harmonie St-Joseph d'Ohvet. 3 D, 1 S, directeur : M. Bennet. Morceau imposé : Impressions et Images (Veneux). Morceau de choix : Gavotte et Farandole (Flanck), 28, 1er Prix ascendant.

Fanfare de Lezay. 3 D, 1 S, directeur : M. Magnain. Morceau imposé : Impressions et Images (Veneux). Morceau de choix : Le

CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE DES SABLES-D'OLONNE, 25 ET 26 JUIN 1977

Palmarès

HARMONIES

Division d'Honneur
— Union Philharmonique de NANTES. Directeur : Michel Berger. 1er prix à l'unanimité. Mention au directeur. Prix spécial 300 F offert par le Comité.

Division Supérieure
— Harmonie « TONICA » Aarhus (Danemark). Directeur : Buc Lund Nielsen. 1er prix à l'unanimité. Mention au directeur. Prix spécial : Vase de Sèvres offert par le Ministère de la Culture. Bon d'achat offert par la Maison Leduc.

— Harmonie de SAINT-NAZAIRE. Directeur : Henri Martinerie. 1er prix ascendant. Mention au directeur. Prix spécial : 220 F offert par le Comité. Bon d'achat offert par la Maison Leduc.

1ère Division — 1ère Section
— Harmonie Municipale de CHATELLERAULT. Directeur : M. Massarot. 1er prix à l'unanimité. Prix spécial : 1 bon d'achat Maison Leduc.

1ère Division — 2ème Section
— Harmonie des Usines de MONTBARD. Directeur : Pierre Bontte. 1er prix ascendant. Mention au directeur. Prix spécial de 500 F offert par la CMF.

— Harmonie Municipale de LANESTER. Directeur : Armand Grouau. 1er prix ascendant. Mention au directeur. Prix spécial : 270 F offert par le Comité.

2ème Section — 1ère Section
— Union Musicale des AYDES et Harmonie Intercommunale de FLEURY-SARAN. Directeur : Henri Brissard. 1er prix.

2ème Division — 2ème Section
— L'Echo de SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE. Directeur : Robert Naud. 1er prix. Prix spécial : 260 F offert par le Comité.

3ème Division — 1ère Section
— La Lyre Mélusine de LUSIGNAN. Directeur : Pierre François. 1er prix à l'unanimité. Prix spécial : 250 F offert par le Comité.

— Harmonie Municipale HENNEBONT. Directeur : Francis Magnanon. 1er prix ascendant.

Val des Bois (Thiry), 29, 1er Prix ascendant.

— Harmonie Municipale de Tonnerre, 2 D, 2 S, directeur : M. Moad. Morceau imposé : Pavane (Morton Gould), 27, 1er Prix à l'unanimité.

— Harmonie de la Chapelle Saint-Mesmin, 2 D, 1 S, directeur : M. Bergerard. Morceau imposé : Le Roi s'amuse (Léo Delibes), 28, 1er Prix ascendant.

— Fanfare de Saint-Denis de L'Hôtel, 1 D, 2 S, directeur : M. Sejourne. Morceau imposé : Sigurd Jorsalfar (Grieg), 24, 1er Prix.

— Harmonie d'Ingré, 1 D, 2 S, directeur : M. Viduvier. Morceau imposé : Sigurd Jorsalfar (Grieg), 28, 1er Prix à l'unanimité.

— Harmonie Municipale de Vendome, 1 D, 2 S, directeur : M. Bressan. Morceau imposé : Sigurd Jorsalfar (Grieg), 28,5, 1er Prix ascendant.

— L'Indépendante de Saint-Valier, 1 D, 2 S, directeur : M. Masquelet. Morceau imposé : Le Nouveau Seigneur du Village (Boeldieu), 24,5, 1er Prix.

— Harmonie Municipale de Compiègne, D. Sup., 2 S, directeur : M. Magny. Morceau imposé : Ouverture Texane (S. Lancel). Morceau de choix : Ouverture en Ut (Simon Catel), 28,5, 1er Prix ascendant.

— Union Lyrique Municipale de Cherbourg, D. Sup., 2 S, directeur : M. Caens. Morceau imposé : Ouverture Texane (S. Lancel). Morceau de choix : Tarass-Boulba (Alex Georges), 29,5, 1er Prix ascendant.

— Alliance Musicale de Montargis, D. Sup., 1 S, directeur : M. Silvert. Morceau imposé : Carnaval Norvégien (Svenson). Morceau de choix : Les Joyeuses Commères de Windsor (Nicolai), 28, 1er Prix ascendant.

— Ecole de Musique de Sauvignies les Mines (Juniors), directeur : M. Berlioz. Morceau imposé : Prélude et Cortège (Barat). Morceau de choix : Céphale et Phocis (Gréty), mention bien.

— Réveil des Travailleurs de Sauvignies les Mines, Division d'Honneur, directeur : M. Berlioz. Morceau imposé : Ouverture de la Forêt du Destin (Verdi). Morceau de choix : Variations Symphoniques (Paul Gilson), 28, 1er Prix à l'unanimité.

Prix spécial : 500 F offert par la CMF.

— La Saint-Hilaire SAINT-HILAIRE-DE-VOUST. Directeur : Raymond Gerbrud. 1er prix. Prix spécial : 500 F offert par la CMF.

— Union Philharmonique de SAINT-ETIENNE DE MONT-LUC. Directeur : Victor Renaud. 1er prix. Prix spécial : 500 F offert par la CMF.

3ème Division — 2ème Section
— Le Réveil Lucéen LUCE. Directeur : Gérard Leclerc. 1er prix ascendant. Mention au directeur. Prix spécial : 240 F offert par le Comité.

— Union Musicale YSEURES-SUR-CREUSE. Directeur : Henri Galand. 1er prix à l'unanimité.

— Musique Municipale de CA-BOURG. Directeur : Jacques Lecomu. 1er prix à l'unanimité. Prix spécial : 500 F offert par la CMF.

— Union Musicale de CERI-ZAY. Directeur : Calu. Le Pavesi. 1er prix à l'unanimité.

3ème Division — 3ème Section
— La Sainte-Cécile de LA CHAPELLE-ST-LAURENT. Directeur : Emile Léau. 1er prix à l'unanimité.

— Harmonie de GAILLAC. Directeur : Hubert Maindive. 1er prix ascendant. Mention au directeur.

— Musique Municipale de ST-DENIS-D'ORQUES. Directeur : Michel Lande. 1er prix ascendant. Mention au directeur. Prix spécial : 500 F offert par la CMF et 230 F offert par le Comité.

HARMONIES JUNIORS

— Musique Municipale de BLE-RE. Directeur : Christian Pommard. 1ère mention avec félicitations. Mention au directeur. Prix spécial : une clarinette offerte par la CMF.

— Section Juniors de l'Harmonie d'HENNEBONT. Directeur : Francis Magnanon. 1ère mention à l'unanimité.

— Ecole Municipale de Musique de BAUGE. Directeur : Georges Cussagnet. 1ère mention à l'unanimité. Prix spécial : 2 méthodes pour flûte et trompette offertes par la CMF.

— Musique Municipale de MONTLOUIS. Directeur : Joël Maurice. 1ère mention très bien avec félicitations. Mention au directeur. Prix spécial : 225 F offert par le Comité.

FANFARES

1ère Section — 1ère Section
— La Concorde de THYMERIES. Directeur : Louis Sraecant. 1er prix à l'unanimité. Mention au directeur. Prix spécial : 250 F offert par le Comité.

BATTERIES-FANFARES

1ère Division — 1ère Section
— B.F. de MESNARD-LA-BAROTIERE. Directeur : J.P. Souillard. 1er prix avec félicitations. Très bonne exécution. Mention au directeur. Prix spécial : 215 F offert par le Comité.

2ème Division — 2ème Section
— Union Musicale de CERIZAY (Section). Directeur : Claude Pavesi. 1er prix ascendant. Prix spécial : 215 F offert par le Comité.

3ème Division — 1ère Section
— Le Réveil Breton - LA BRE-TONNIERE. Directeur : J. Cousot. 1er prix ascendant.

— Le Réveil Lucéen - LUCE. Directeur : G. Leclerc. 1er prix ascendant. Mention au directeur.

3ème Division — 3ème Section
— L'Alouette de CELES-SUR-BELLE. Directeur : M. Pougnaud. 1er prix ascendant ; couronné en 3ème division. 1ère section. Mention au directeur. Prix spécial : un clairon basse offert par la CMF et 250 F par le Comité.

B.F. JUNIORS

— Batterie-Fanfare de MONT-LOUIS. Directeur : J. Maurice. 1ère mention avec félicitations. Prix spécial : 1 clairon offert par la CMF.

BATTERIES

Division d'Honneur

— Drumand « Sempere Cre-cao » de LOSSER (Pays-Bas). Directeur : F. Hondebrink. 1er prix spécial avec vives félicitations. Mention au directeur. Prix spécial : une couronne offerte par la F.S.M.O. et prix de 220 F offert par le Comité.

2ème Division — 3ème Section
— Le Sol Natal de REAUMUR. Directeur : J. Rodin. 1er prix.

(SUITE PAGE 6, 5ème colonne)

LA MUSIQUE AU VILLAGE

Au cours d'une émission de radio j'ai retenu cette phrase : « Tout le monde est poète », cela est vrai. Mais on peut dire aussi « et encore avec plus de certitude « Tout le monde est musicien ».

L'homme est né musicien, rythme et danse chez les peuples primitifs, tout comme l'oiseau est né chanteur et traduit à sa manière sa joie au réveil, sa gaité dans ses yeux, sa mélancolie au crépuscule.

Ce serait prêcher des convertis que de faire ici l'histoire de l'origine et de l'évolution de l'Art musical. Tout a été dit sur ce sujet et fort bien dit. Cependant tout n'a pas été fait au niveau de la décentralisation de la culture musicale dans les milieux ruraux.

L'excellent article paru dans le journal de 1977 dont M. Jean-Denis Bennet est l'auteur, présente un tableau bien précis, disons même une méthode rationnelle pour la formation des adultes, et les résultats doivent être efficaces, lorsque ces principes sont appliqués dans les milieux urbains d'une certaine importance.

Mais tout devient plus compliqué dès que l'on se propose de faire naître une activité musicale au village : LA MUSIQUE AU VILLAGE, voilà un thème qui mérite à notre avis, une attention particulière et nécessite une action en profondeur, persévérante et soutenue par tous ceux qui, au sommet, proclament qu'il est temps d'intervenir pour que l'initiation à la musique prenne sa place dans l'éventail des connaissances humaines et devienne accessible au plus grand nombre.

Dans quel sens doivent donc s'orienter les efforts de l'animateur devant ce problème. Tout d'abord quelles en sont les données :

A — Organiser le recrutement des jeunes de 7 à 18 ans, des adultes.

B — Obtenir la motivation des familles.

C — Intervenir auprès du personnel enseignant pour provoquer son adhésion et sa coopération au sein même des établissements scolaires.

D — Susciter l'appui moral et matériel des Municipalités.

E — Culture, goût, esthétique, diffusion des chefs d'œuvre de la musique.

F — Coopération intercommunales, jumelage de sociétés, appel à des ensembles instrumentaux qualifiés par leur niveau tant dans le choix des œuvres que dans la qualité de leur exécution.

Programme limité et applicable sur le terrain.

A première vue tout cela semble facile à réaliser et cependant l'expérience et les constatations qui en découlent prouvent qu'il n'en est rien.

Essayons donc d'analyser les rubriques ci-dessus pour en dégager des solutions pratiques et des règles de conduite.

RECRUTEMENT

Il faut tenir compte en premier lieu de la faible densité de la population dans les communes rurales.

D'autre part, on constate que les débouchés professionnels sont restreints ce qui entraîne l'exode et l'instabilité des familles. Résultat :

1) Pénurie d'éléments ;

2) Difficultés de former des ensembles vocaux ou instrumentaux stables.

Compte tenu de ces deux facteurs, il faudra donc employer tous les moyens de propagande, de motivation et en priorité in-

terresser les enfants, tous les enfants, (dès l'école maternelle) pour préparer l'avenir. Car notre objectif est double :

1) Récupérer dans les meilleurs délais des éléments actifs ;

2) Former l'esprit de la Jeunesse à la compréhension de la musique, ceci en s'inspirant du principe qu'il reste toujours dans notre conscience des traces de tout ce qui a marqué notre enfance. Cela dans tous les domaines.

« La culture est ce qui subsiste en nous, lorsqu'on a tout oublié » (E. Herriot).

LE MILIEU FAMILIAL

Mise à part, l'influence de la radio, de la télévision, des disques, (il y aurait fort à dire à ce sujet !) qui apportent à domicile l'information, la culture et la distraction, mise à part la pratique des sports qui par contre (et tant mieux) attire la jeunesse et occupe sainement une grande partie de ses loisirs, le milieu familial et social à la campagne est peu enclin à changer ses habitudes et ses conceptions, il reste en général conservateur et apathique devant les initiatives hardies...

Enfin il faut faire état du niveau modeste des revenus dans la plupart des cas, et lorsque l'élève est jugé apte à jouer d'un instrument, qu'il faut acheter, on se heurte à ce mur des ressources familiales insuffisantes.

(On reparlera plus loin de ce problème).

L'INITIATION MUSICALE A L'ECOLE

C'est ici le point le plus important de notre programme. On n'a pas le droit d'ignorer les efforts qui ont déjà été faits dans ce sens surtout dans les milieux urbains.

Mais ne perdons pas de vue nos Villages de France, vraiment trop délaissés sur le plan culturel, et soulignons que la somme de ces villages représente un pourcentage élevé de la population française qui en définitive stagne dans l'ignorance de ce merveilleux langage qu'est la musique. Revenons donc, au rôle que peut jouer l'école et surtout l'école primaire. Les instituteurs et institutrices reçoivent par les instructions ministérielles des directives relatives à l'initiation musicale. Mais dans la réalité et malgré leur bonne volonté, ils ne disposent pas des moyens nécessaires à un enseignement efficace de la musique.

EXEMPLES :

1) La plupart des écoles rurales ne possèdent même pas un guide chant.

2) Les maîtres n'ont pas toujours la formation indispensable à cet enseignement (exceptions mises à part).

3) La diversité des matières des programmes scolaires, et surtout les différences d'aptitudes et d'âges des élèves d'une même classe posent des problèmes quasi insurmontables.

Ceci... tout le monde le sait ! N'y a-t-il donc aucune solution ? Ce serait un erreur que de le croire. Seulement, il faut réagir pratiquement, et comment !

Faire appel aux instituteurs afin qu'ils obtiennent de l'administration responsable, la coopération d'animateurs qualifiés (je ne dis pas professeurs) qui pourraient grouper les enfants au sein même de l'établissement scolaire, et non en dehors, (école de musique à caractère facultatif). Ceci pour que le maximum d'enfants bénéficient non de leçons de solfège ou de théorie, mais plutôt en s'inspirant de l'éducation musicale en Hongrie, qu'ils participent activement en groupe au développement de l'esprit d'initiative, de l'imagination de sorte que ces « réunions » soient à la fois : ENRICHISSEMENT et DETENTE.

On pourra alors poser cette question : comment interpréter cette notion de participation active de la musique ? Simplement par la traduction de cette formule populaire « mettre la main à la pâte » formule qui ne nécessite aucun commentaire et est et sera toujours d'actualité.

Son application en musique ? Voilà qui nous amène à reprendre le thème INSTRUMENTS ébauché précédemment :

1) INSTRUMENTS NATURELS : c'est la voix humaine et surtout celle si expressive des enfants ; don de la nature qui sert dans l'instinct, la mémoire (association paroles chant)

la poésie (émotion, rythme, danse). Que de ressources à utiliser par le chant choral. Réalisations accessibles à tous, facile à cultiver au départ grâce à l'adhésion enthousiaste des enfants à cette forme d'art collectif.

2) INSTRUMENTS ARTIFICIELS : inutile d'insister sur la curiosité des enfants vis à vis des instruments de musique (que ce soit la flûte douce, le tambour, la guitare, etc...), ni sur le désir qu'ils manifestent d'en posséder un. Ils ont l'embarras du choix. Oui, c'est une grande responsabilité quand on songe au sort futur qui attend ces instruments trop souvent délaissés. Combien de fois ai-je entendu ce propos ? « Je n'ai pas continué à faire de la musique par ce que mes études ne m'en laissent pas le temps ! « ou bien » j'ai abandonné le cours de musique car on ne faisait que du solfège », je préfère le football... L'accordéon dort au grenier, le violon est accroché au mur, le piano pleure de toutes ses cordes fausses (comme les amants déunis).

Avouons que devant ce tableau quelque peu pessimiste, on peut se sentir découragé... Impuissant... on peut-être coupable ? A mon avis je pense que c'est tout simplement parce qu'il n'y a pas, en même temps que l'initiation, une politique d'émulation, d'intéressement, de participation pratique.

Peut-on transformer cet état de chose ? Oui, en offrant aux jeunes un instrument collectif.

Chacun sait que l'étude des instruments demande beaucoup d'efforts et d'aptitudes au départ. Exemple le violon, le violoncelle, certains instruments à vent aussi. Par contre le piano offre l'avantage de produire des sons acceptables à condition que l'instrument soit convenablement accordé ! de même que l'orgue électronique. Mais ces instruments ne sont pas à la portée de toutes les bourses. Alors ? Ne pourrait-on imaginer un ensemble de claviers de nombre variable, et d'étendue restreinte (échelle vocale par exemple). Ces claviers (un par élève) seraient reliés électriquement à un orgue électronique.

Cet ensemble, présenté ainsi schématiquement, serait placé sous le contrôle de l'animateur, il répondrait aux impulsions naturelles des enfants, à leur besoin d'activité en groupe, à leur curiosité, à leur imagination et pourrait faire naître des vocations d'instrumentistes d'orchestre.

Ce n'est là qu'une suggestion, et la première objection qui se posera tient au financement d'un tel appareil. Encore faudrait-il en faire l'analyse. Tant de fonds sont parfois affectés à des fins destructrices. Mais c'est un autre sujet qui nous fait songer à d'autres misères matérielles et spirituelles qui règnent sur notre planète.

La seconde objection : c'est la réalisation de cet ensemble. On peut répondre, après enquête, que la technique moderne est parfaitement capable de résoudre ce problème.

Ces questions « d'argent » nous amènent tout naturellement au rôle des municipalités. Les communes rurales ne sont pas riches et leur budget modeste conditionne leurs initiatives. Pour elles la priorité doit être accordée aux besoins matériels des administrés.

Il n'en reste pas moins que dans la plupart des cas, elles soutiennent déjà, selon leurs moyens, par des subventions, l'activité des sociétés locales. Cependant, en dehors de cela, nous pensons à une autre vocation, peut-être plus importante, mais certainement plus noble :

1) Appui du Conseil municipal ;

2) Information régulière ;

3) Propagande auprès des familles, des adultes, des jeunes ;

4) Suggestions et interventions auprès des administrations culturelles qualifiées (Education Nationale, organismes de diffusions, etc.) ;

5) Création d'une commission chargée de la mise en application de ces orientations.

6) Contacts culturels inter-communales.

C'est grâce à cette coopération des élus municipaux que l'animation pourra se manifester sur un plan élevé concernant le développement du goût et la conscience esthétique.

Il ne s'agit pas tellement d'organiser des conférences sur la musique, mais bien plutôt d'éveiller la curiosité, et la encore c'est la participation qui doit être notre objectif, sous la forme de dialogues (non pas de débats), sous

ÉDITIONS HENRY LEMOINE

17, Rue Pigalle, 75009 PARIS - Tél. : 874-09-25

VIFNT DE PARAITRE :

BERTHELOT :

Complainte et saltarelle pour hautbois et piano.
— Trois pas de danse pour trompette en ut ou hautbois et piano.

BERTHOMIEU :

Trois escales pour flûte et piano.

CHARLES-HENRY :

Légendes oubliées... 5 pièces de moyenne difficulté pour le piano.

DAMASE :

Comptine pour clarinette et piano.
— Pluie pour harpe.

FRIBOULET :

Nous : 5 pièces de moyenne difficulté pour le piano.

GABUS :

Images indiennes : 14 pièces faciles à moyenne force pour le piano.

GAGNEBIN :

Dialogue et passacaille pour orgue.

JAY :

Aria et scherzetto pour saxophone et piano.
— Romance et sicilienne pour clarinette et piano.
— Thème, variation et final pour trompette en ut et piano.

PHILIBA :

Evocations : 12 pièces pour piano en 2 recueils.
— Concert en trois mouvements pour hautbois et piano.
— 4 inventions pour guitare.
— Mosaïque pour trompette en ut ou si bémol ou cornet à pistons et piano.
— 24 leçons de solfège en clés de sol et fa 4ème ligne avec accompagnement de piano.
— Rythmes et durées 244 lectures rythmiques et progressives.

COLLECTION « INITIATION A L'ORCHESTRE » :

Œuvres adaptées aux formations instrumentales scolaires les plus diverses (orchestration C. VOIRPY).

N° 21 Grieg : 2 pièces lyriques (valse — mélodie norvégienne).

N° 22 CHARLES-HENRY : jazz suite n° 2 (3 pièces extraites de 3 + 3).

Fourniture de toutes les Editions musicales
Vente par correspondance dans toute la France

la forme de questions posées et discutées en groupes et accompagnées d'audition des chefs d'œuvre de la musique. « Il n'est pas possible que des œuvres, où des hommes de génie ont mis le meilleur d'eux mêmes, où des générations se sont reconnues, n'aient rien à donner à la pensée, à la sensibilité modernes » (Instructions ministérielles relatives à l'enseignement des chefs d'œuvres de l'ART, 2 Septembre 1925).

COOPERATION INTER-COMMUNALE

C'est avec cet état d'esprit que l'on peut sensibiliser les groupements urbains privilégiés de la culture musicale, en les invitant à sortir de leur « Tour d'Ivoire » pour apporter la bonne parole, la bonne musique, tout comme le firent les troubadours, les ménestrels, les poètes de l'ancien temps, non plus au seul profit des classes possédantes, mais bien en transmettant à tous, généreusement les messages éternels de la musique... (C'est en écoutant, *Steinfried Forge l'Épée*, que j'écris ceci).

CONCLUSION

Nous sommes en 1977. Un vent souffle en direction d'une prise de conscience nouvelle. Non, les notions de changements, d'évolution ne sont pas de simples vites de l'esprit. Mais elles ne peuvent prendre corps que par la chaleur communicative de ceux qui ont « la foi véritable » dans les possibilités auxonnelles tous les humains ont droit, à condition de les conquérir.

Ce royaume de la musique (peut-être le royaume des Dieux) doit prodiguer ses richesses à tous. Ne rien faire, laisser aller, ne pas apporter notre effort, fut-il des plus modestes dans ce sens, apparaît comme une sorte de culpabilité vis à vis de millions de jeunes français qui risquent de rester pour toujours étrangers à la musique, comme des crustacés au fond de l'eau, ainsi que l'écrivait l'as-

CONCOURS de MUSIQUE SABLES-D'OLONNE

(suite)

3ème Division — 1ère Section
— Section Batterie de la Musique Intercommunale de PLEURY-SARAN. Directeur : H. Brisard. 1er prix ascendant. Prix spécial : 215 F offert par le Comité. Mention au directeur.

MUSIQUE DE CHAMBRE

Division Supérieure

1ère Section

— Ensemble de cuivres de l'Harmonie du RHONE à LYON. Directeur : R. Gagnaire. 1er prix à l'unanimité. Prix spécial : 240 F offert par le Comité.

SOCIETE CHORALE

Division Supérieure

1ère Section

— Ensemble vocal Evronnais EVRON (Mayenne). Directeur : F. Ladauphin. 1er prix ascendant. Prix spécial : 225 F offert par le Comité.

NOTA. — Les sociétés suivantes primitivement inscrites (voir Bulletin No 113 de la FSMO, page 11) n'ont pas participé au concours pour des raisons diverses :

Batterie-Fanfara : 3ème D, 1ère S ; Les Marcheurs et Majorettes de l'Empire.

Chorales :
— Royal Cercle Choral de Pepinster (Belgique), division d'excellence.

— Chorale de la SNCF de Bordeaux (3ème D, 3ème S).
Le secrétaire général de la FSMO :

Yvon ALLARD.

tronome Flammarion, au plus bas de l'échelle des valeurs spirituelles.

Roger PONSARD
Directeur de la Société de Musique de Chaumont-sur-Tharonne (Loir et Cher)

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél. : 255.90.20

petites annonces

Payables d'avance à raison de 6 F la ligne de 32 lettres, signes ou intervalles + T.V.A. 17,60 %.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence - Ecrire au Journal sous le No... - doivent obligatoirement mettre leur correspondance dans une enveloppe timbrée, sans adresse. Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

La première enveloppe doit être placée dans une seconde enveloppe à l'adresse de la C.M.F. (journal No...), 121, rue La Fayette - 75010 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Chef de Musique, Professeur, cherche pour rentrée des classes, pour Direction, emploi de Direction, ou création Harmonie ou Fanfare et Professorat Ecole ou Lycée. Possède tous les diplômes requis pour l'emploi. Agé de 54 ans, veuf. De préférence Sud-Est ou Sud-Ouest. Ecr. journal sous n° 374.

■ Couple animateurs musicaux, expérience en milieu scolaire. Méthodes actives. Recherche poste temps complet dès rentrée septembre. S'adr. au journ. sous le n° 375.

■ Flûtiste (1er Prix du Conservatoire d'Orléans), expérience enseignement et direction d'Orchestre, offre ses services pour création et direction Ecole de Musique dans petite ville. Ecr. journal sous n° 376.

■ Professeurs. Flûte et Solfège (1er Prix Conservatoire d'Orléans) et Piano Solfège (1er Prix Conservatoire du XIVème Arr.), expérience à l'Etranger, cherchent postes. Province. URGENT. S'adr. au journ. sous n° 377.

■ Saxophoniste 35 ans, 1er accessit Conservatoire National, cherche emploi municipal à mi-temps. Donnerais éven. leçons, étudierais autres propositions. Ecr. au journ. sous n° 378.

■ QUE M'OFFREZ-VOUS ? J'ai 40 ans, 2 Prs Prix et 1er Prix d'Excellence de Conservatoire. Je suis marié, 2 enfants. CADRE, Attaché de Direct. Licencié pour raison économique et conjonct. Je RECHERCHE poste de Directeur (ou profess.) Ecole de Musique et ou Direction Harmonie, jumelé si possible à un empl. de respons. service Achats, Ordonnanc.-Lanc., Service du Pers. ou Direction petite entreprise. Ecr. à M. HENRY 60, rue Racine, 59100 ROUBAIX.

■ Musicien confirmé, sérieuses références. Solide formation administration - gestion (niveau 3 BTS), recherche poste stable auprès Conservatoire ou Ecole de Musique, etc... Préférence Sud-Est ou région parisienne. Ecrire au Journal No 281.

OFFRES D'EMPLOIS

■ Ville de 6.000 habitants recherche CHEF DE MUSIQUE pour diriger HARMONIE MUNICIPALE et faire cours aux élèves de la Société et cours aux enfants des Ecoles. Emploi Municipal titularisé, après stage obligé. S'adr. au journal sous n° 371.

■ Ville de BELLEME (Orne) 4.000 habit. agglomérés, recherche pour le 1er janvier 1978 : Profess. et Chef de Musique Municipale, emploi à temps partiel. Adr. curriculum vitae complet manuscrit à M. le Maire, 61130 BELLEME.

■ Ville du MONT-DORE cherche Chef de Fanfare, préférence trompettiste, cours dans les écoles, formation des jeunes. Logement assuré. Ecr. M. R. GUEYDON, Mairie LE MONT DORE (63240).

■ La Ville de CHAUMONT (Hte-Marne) recrute sur titres, un Directeur pour son Ecole de Musique agréée. Candidature à M. le Maire, 52000 CHAUMONT.

■ Ville de ST-SEVER (Calvados 14380) rech. Chef de Musique pour diriger Harmonie et formation élèves. Possibilités logement et emploi. S'adr. Mairie avec réf. et prétentions.

■ Sté de Musique Seine-et-Marne, ville 4.000 habit., rech. Chef Batterie-Fanfare. Réf. professionnelles et musicales souhaitées. Possibilités logement. Ecr. au journ. sous n° 372.

■ La Confédération Musicale de France recherche un employé de bureau (homme ou femme) connaissant la tenue de livres et la dactylographie, de préférence musicien. Ecr. C.M.F., 121, rue La Fayette, 75010 PARIS.

■ Commune d'AUVERS-LE-HAMON (Sarthe) recherche pour son Harmonie Municipale, Chef de Musique, préférence Militaire en retraite, diplômé 1er et 2ème degré pour emploi complémentaire direction et comptabilité de maison de retraite. Logement neuf assuré. S'adresser Mairie d'AUVERS-LE-HAMON 72300 SABLE-SUR-SARTHE, tél. 95.31.13.

■ Recherchons professeur de GUITARE, jouant d'un instrument d'Harmonie. Ecr. Harmonie Municipale 2, rue Sadi-Carnot, 93500 PANTIN.

VILLE DE COLMAR

du 20 au 23 AVRIL 1978

CONCOURS INTERNATIONAL

D'ENSEMBLES

DE MUSIQUE DE CHAMBRE

QUATUORS A CORDES

Prix de 4.000 à 12.000 Fr

Renseignements et inscriptions :

OFFICE DE TOURISME

68000 COLMAR

Tél. (89) 41-02-29

Délai limite d'inscription :

15 JANVIER 1978

■ Société de Musique, jeune, dynamique, très bon niveau, ville 4.000 hab., recherche URGENCE Directeur, emploi assuré, max. 30 ans. Ecr. au journ. sous n° 370.

■ Dame 3ème âge en activité, dem. veuve ou célibataire retraitée, éducation, santé, pour assurer heure repas, menus services, accomp. voyages, pas de ménage, chambre, nourrie, argent de poche, si notions musicales, poss. ress. supplément. Réf. sér. Ecr. Mme STOUVENOT, 23, rue J.-Jaurès, 78190 TRAPPES.

■ 82500 BEAUMONT-DE-LOMAGNE, Chef-lieu de canton (4.000 hab.), recrute garde municipal septembre, octobre 1977. La préférence sera donnée à bon musicien (cuivre particulièrement) pour assurer la direction batterie-fanfare de 42 exécutants. Logement assuré à titre onéreux. Candidature avec curriculum vitae à adresser à M. le Maire de BEAUMONT-DE-LOMAGNE.

■ Recherche bon musicien (préf. tromb. basse, clar.) pouvant former élèves, ouvrier du bâtiment, possédant si possible C.A.P. pour emploi municipal ville de l'ALLIER (3.500 hab.), URGENT. Adr. candidatures et référ. à M. DEPEYRE, rue W.-Churchill, 03120 LAPALISSE.

■ Ville SUD-EST recherche maçon, employé municipal, préférence irait à bon clairon ou tambour. Ecr. au journal sous n° 373.

■ URGENT, Ecole de Musique MEXIMIEUX rech. Profess. instr. à vent (bois - cuivre) pouvant assurer Direction. Ecr. M. ADAM, La Côte, 01800 MEXIMIEUX.

■ AMBERT 63600 LA-LYRE-LIVRADOISE Harmonie : demande : Professeur de Musique, Instrumentiste, pour créer Ecole de Musique et enseigner instruments Bois et Cuivres. Curriculum Vitae, Présentation d'appointements. Ecrire Marcel CHARTOIRE, 29, rue du Château, 63600 AMBERT.

Editions Choudens

38, rue Jean Mermoz.
Paris VIII

Oeuvres pour Piano de Pierre Arbeau

12 pièces brèves pour
"Petites Mains"
Degré élémentaire II

1^{er} cahier
1 Première Mazurka
2 Duo
3 Berceuse

2^e cahier
4 Une très grosse peine
5 Calinerie
6 Souvenir

3^e cahier
7 A travers bois
8 Il était une fois
9 Obstination

4^e cahier
10 Villanelle
11 Promenade
12 La Roulotte

6 pièces brèves pour
plus "Grandes Mains"
Degré moyen I

1^{er} cahier
1 Première Valse
2 Deuxième Valse
3 Pavane

2^e cahier
4 Deuxième Mazurka
5 Serenata
6 Vers la virtuosité

Chaque page propose
une difficulté à vaincre
en s'amusant,

■ La Ville de SAINT-FONS organise un concours sur épreuves en vue de pourvoir à la vacance d'un poste de Professeur méthodes actives (ORFF) à 18 h par semaine. Statut du personnel communal. Date du concours : 2ème quinzaine d'octobre. Pour renseignements complémentaires, s'adresser à M. le Directeur de l'Ecole de Musique agréée SAINT-FONS, 19, rue Victor-Hugo, 69190 SAINT-FONS.

■ Ville de PONTARLIER, 19.000 habitants, recrute pour l'Ecole Municipale de Musique, un professeur de solfège (hautboïste souhaité) - Concours le 5 novembre 1977 - Dépôt des candidatures : 20 octobre 1977, 18 h. Pour tous renseignements, s'adresser : Mairie de PONTARLIER.

■ Petite ville Sud - Loire, offre poste Agent des Collectivités locales : ouvrier professionnel 2^e catégorie, promotion possible, 1 ou 2 C.A.P. Préférence C.A.P. Peinture et Maçonnerie, capable prendre des responsabilités. Indice brut 232 - 336. Homme marié âgé de 21 à 30 ans ayant toutes qualités requises pour création et direction batterie (tambours et clairons). Bonnes références professionnelles et musicales exigées. Logement assuré à titre onéreux. Transmettre candidature au journal sous n° 379.

OCCASIONS

■ Particulier achète bon état, Cor d'Harmonie Fa - Si b. Ecr. M. DHOLLANDE Paul, 88, Avenue Philippe-Lebon, 83000 TOULON. Tél. (94) 41.71.19. URGENT.

■ Vds C.B. à cordes TBE 950 F. SAXO-ALTO TBE Etui 800 F. CORNET anc. 300 F. Ecr. M. MASOUTIE, app. 113, Bât. 75, rue Bonnat, 31400 TOULOUSE. Tél. : (63) 57-15-11.

■ Recherche tous instruments de musique. M. TUVÉRI René, 123, rue Belliard, 75018 PARIS. Tél. 606.21.01.

■ EXCEPTIONNEL : A vendre cause double emploi : Trombone KING 3.B. complet avec barillet (Fa-Si b). Etat entièrement neuf. Prix 4.000 F. A VENDRE : 3.300 F. Ecr. au journ. sous n° 380 qui transmettra.

■ Achète : 15 costumes bleu marine, grandes tailles. Ecr. M. E. MAROLLEAU, Union Musicale, 37120 RICHELIEU.

DIVERS

■ COURS D'HARMONIE Classique et pratique par correspondance en 40 fascicules. Ecr. pour renseignements : M. R. SALMON, 13, rue d'Hauteville, 75010 PARIS.

■ Profess. Musique toutes Régions, demandez document sur « L'ART PAR LA JOIE », lecture, audition, rythme, théorie, méthode active, source d'élèves instrumentistes. Début 4 ans, priorité d'enseignement pour ville et environs 10 kms. Pour renseignements, écr. avec enveloppe timbrée à « L'ART PAR LA JOIE », 23, rue Jean-Jaurès, 78190 TRAPPES.

■ Profitez de vos vacances, leçons d'analyse harmonique, d'harmonie, de contrepoint par correspondance en leçons particulières. Ecr. CHORD AND MUSIC, 9, rue Léon-Brunel, 37170 SAINT-AVERTIN.

VOL

■ Harmonie Municipale de NOGENT-SUR-MARNE, un saxophone baryton SELMER permagold, descendant au « La grave » Pavillon gravé avec son étui, a été volé dans la salle de répétition. Prière à toute personne, à qui cet instrument serait proposé, de bien vouloir en aviser d'urgence, M. NIVEAU 34, rue J.-J.-Rousseau, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

MUSIQUE MILITAIRE

■ Création d'une Musique Régionale stationnée à CAEN, recrutement Musiciens tous pupitres. Accession au grade de Caporal-Chef dans les 6 premiers mois. Prendre contact avec le Chef de Musique de cette formation : Musique Régionale, Quartier Claude-Delaen, 14036 CAEN Cedex.

fédérations régionales

HAUT-RHIN

MULHOUSE

Une distribution bien méritée

A l'occasion du départ à la retraite du chef de musique de première classe Louis Clauss, titulaire de la médaille militaire et chevalier de l'Ordre National du Mérite, le Général de Division Bire, Commandant la 7ème Division, lui a décerné un témoignage de satisfaction à l'ordre de la division.

Il a voulu ainsi souligner de manière éclatante le talent et la compétence de cet officier qui a consacré 38 années de sa vie à la musique militaire et à la formation des jeunes musiciens.

Les éminentes qualités du Capitaine Clauss lui valurent d'être désigné en 1968 pour diriger la musique régionale du 153ème R.I. de Metz.

Il en a fait un ensemble musical de très haut niveau et de grande réputation à la tête duquel il obtint les nombreux succès que l'on sait notamment dans l'Est de la France.

BAS-RHIN

STRASBOURG

Grand Concert de l'Orchestre d'Harmonie de l'Electricité.

Dimanche 27 mars, l'Orchestre d'Harmonie de l'Electricité de Strasbourg donna, dans le magnifique cadre du Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg, son traditionnel Concert de Printemps. Mais que disait donc Mahler à propos de tradition ? Quelle pourrait engendrer le laisser-aller, sinon le désordre. Voilà une ornière dans laquelle la phalange, conduite par M. Briançon, ne risque pas de s'enliser. Jugeons plutôt d'après le programme, dont chaque morceau était précédé d'un petit commentaire le situant ainsi dans le temps et dans le genre.

D'après une Toccata de Frescobaldi, rigoureuse dans sa forme et bien caractéristique de la musique du début du XVIIème siècle, deux extraits d'un ballet de Manuel De Falla, l'Amour Sorcier, enchantèrent l'auditoire :

la Pantomime, haute en couleurs et la célèbre Danse Rituelle du Feu, ardente et où règne un rythme incantatoire. Le Concertino pour contrebasse à cordes et petit orchestre d'un auteur contemporain, Henri Busser, représenta le côté insolite du concert, une recherche hors des sentiers battus. Il fut magnifiquement interprété par Henri Pennequin, soliste de l'Orchestre National de France, qui sut faire chanter son instrument dans une Sonate de Marcello donnée en supplément au programme. Le Carnaval Romain, une ouverture de Berlioz, se vit gratifiée d'une exécution à la hauteur des intentions de l'auteur de la Symphonie Fantastique, grandiose et visionnaire ; seul un tempérament romantique poussé à l'extrême pouvait donner naissance à pareille musique. Ce romantisme exacerbé est-il à l'origine de l'amour porté à cet auteur justement parce qu'il échappe à la commune mesure des hommes ?

Avec la Danse du Diable de Wal Berg, au rythme obsédant, fut introduite la seconde partie du Concert. Kamarinskaia, de Glinka est une fantaisie sur deux chants populaires russes, magistralement orchestrée par celui qu'on a appelé à juste titre le père de la musique russe. Il est ainsi prouvé une fois de plus que dans le profond populaire coule une veine qui ne demande qu'à jaillir. Encore faut-il donner à ces joyaux les écrins qui leur conviennent, et Beethoven a certainement trouvé dans les milieux populaires et les estaminets de faubourgs de Vienne, bien plus de mélodies qu'on ne pense.

Prélude et Danse Aztèque est le premier mouvement d'une Symphonie d'Owen Reed, compositeur américain contemporain. Cette symphonie, Fiesta Mexicana, rend

l'atmosphère qui se dégage d'une fête ; musiques, groupes, danses frénétiques.

Est-il utile de présenter La Farandole, extraite de l'Arlésienne de Bizet ? Si une odeur pouvait se dégager de la musique, dans le cas présent, ne serait-ce pas celle de la lavande. Et l'on s'en voudrait de ne pas évoquer l'exécution de derrière les fagots — passez-nous l'expression — d'une Sherzpoika pleine de verve et d'humour, d'un allant irrésistible, d'un entrain endiablé.

Et tout cela fut rendu avec une maîtrise étonnante, une sûreté qui dénote une application au travail, une obsession dans la recherche de la perfection qui frise l'obsession. Aussi, convient-il de décerner, sans la moindre réserve, les louanges méritées à l'adresse du chef et des exécutants, sans omettre pour autant la collaboration de responsables qui permettent de pareilles réalisations

Louis KAPP

PROGRAMME

Première partie :

- 1) TOCCATA, Girolamo Frescobaldi, orch. Earl Slocum.
- 2) L'AMOUR SORCIER, Manuel de Falla, Transc. P. Dupont.
 - a) Pantomime
 - b) Danse rituelle du Feu (pour chasser les mauvais esprits)
- 3) CONCERTINO, Henri Busser (pour contrebasse à cordes et petit orchestre).
- 4) LE CARNAVAL ROMAIN, (ouverture), Hector Berlioz Transc. G. Meister.

Deuxième partie :

- 5) DANSE DU DIABLE, Wal Berg, Transc. P. Semler-Collely.
- 6) KARAMINSKAJA, M. J. Glinka, Transc. Frank Winterbottom.
- 7) LA FIESTA MEXICANA, Prélude et danse aztèque, H. Owen Reed.
- 8) FARANDOLE, Extraite de l'Arlésienne, Georges Bizet, Transc. L. Chomel.

centre

MONTLUÇON

Congrès Fédéral du 15 mai 1977 à Montluçon

Le dimanche 15 mai 1977 à 10 h. s'est tenu, dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville de Montluçon, le congrès annuel de la Fédération Musicale du Centre. La séance, présidée par M. André Reilin, Président fédéral, est ouverte à 10 h 15. Le secrétariat de séance est assuré par M. Jean Julien.

APPEL DES SOCIÉTÉS :

Il est procédé immédiatement à l'appel des Sociétés et à la remise des pouvoirs. Le pointage définitif donne une représentation de 57 sociétés sur les 94 sociétés régulièrement affiliées à notre Fédération.

ALLOCATION DU PRÉSIDENT :

Le Président Reilin prononce alors une courte allocution dans laquelle il remercie vivement la municipalité de Montluçon d'avoir bien voulu mettre à notre disposition les salles de l'Hôtel de Ville pour y tenir nos diverses réunions. Il rend hommage à la mémoire de M. Epiphane, membre du conseil d'administration pour le Département de l'Allier, décédé au mois d'avril. En souvenir de cet ami disparu, ainsi que de tous les musiciens décédés, il demande à l'assemblée d'observer une minute de silence.

RAPPORT MORAL :

Puis il donne lecture du rapport moral sur les activités de notre Fédération depuis le Congrès de Nevers d'octobre 1976. Il fait un tour d'horizon sur les manifestations peu nombreuses qui ont eu lieu depuis cette date. Il dit sa joie de se trouver à Montluçon, berceau de notre Fédération en 1903. Il témoigne sa reconnaissance à M. Paul Troubat, Vice-Président de la F.M.C. pour l'Allier et ancien Directeur du Conservatoire et de l'Harmonie Municipale de Montluçon. Il dit sa peine au moment de la lecture de la lettre de démission que M. Troubat lui a adressée, comprenant fort bien, malgré son regret de le voir partir, les raisons qui la motivent. Il a été sous les auspices de M. Troubat, par la proposition du Président, M. Troubat est nommé Vice-Président d'Honneur.

Le rapport moral, applaudi, est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER :

M. James, trésorier général présente le rapport financier. Celui-ci ne représente qu'un état actuel de la caisse de la F.M.C. puisque il ne porte que sur 7 mois d'activité (du 1er octobre 1976 au 30 avril 1977) et que, par ailleurs, les subventions des Conseils Généraux de l'Allier (1.000 F) et de la Nièvre (2.000 F) n'ont pas encore été encaissées. Les recettes se chiffrent à 14.300 F et les dépenses à 17.218,02 F. Toutefois, le bilan est satisfaisant en tenant compte des fonds de réserve et des placements.

Les Commissaires aux Comptes désignés : MM. Boutillier et Jouanique, ayant contrôlé l'exactitude des opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses et donné quitus de sa gestion au Trésorier, le rapport est adopté à l'unanimité.

RAPPORTS DES VICES-PRÉSIDENTS DÉPARTEMENTAUX :

M. Reilin invite ensuite les Vice-Présidents à informer les congressistes de l'activité musicale dans leurs départements respectifs.

M. Troubat, Vice-Président de l'Allier, compte-tenu du fait que les examens fédéraux ne sont pas encore passés et que le Congrès de Nevers a coupé l'année en deux, n'a rien de spécial à annoncer.

M. le Dr. Deffay, Vice-Président de la Creuse déplore le petit nombre de sociétés actives de son département et la subvention minime versée par le Conseil Général. S'il est partisan d'un regroupement dans le cadre de la Région administrative du Limousin afin d'obtenir des subsides du Conseil Régional, il craint que ce rapprochement nuise aux relations avec la F.M.C. à laquelle il manifeste un profond, loyal et cordial attachement. Il est vivement applaudi.

M. Julien, vice-président de la Nièvre, explique brièvement, mais avec conviction, — les chiffres étant là pour appuyer ses arguments — l'utilité qu'il y a, d'une part, à regrouper les sociétés en une union départementale, afin d'avoir plus de considération de la part du Conseil Général, d'autre part, de fonder, dans le cadre de la Région de programme, un groupement de Fédérations qui pourra intervenir utilement auprès du Conseil Général, afin d'obtenir des subventions d'équipement. C'est ainsi que pour 1977, la Nièvre a obtenu 40.000 F du Conseil Général et la Bourgogne, à laquelle elle est rattachée administrativement, a voté un crédit de 100.000 F destiné à l'acquisition d'instruments au profit des sociétés musicales d'amateurs. Il souhaite vivement que l'Allier puisse obtenir des résultats identiques.

COTISATION CONFÉDÉRALE :

Depuis la réorganisation effectuée au sein de la Confédération Musicale de France, il s'est avéré que le montant des cotisations demandées aux Sociétés ne correspondait plus à la réalité des prix et qu'il fallait les harmoniser en les actualisant. La proposition « Chabrier » (5 F par musicien et par an) ayant été estimée excessive et de ce fait abandonnée, une augmentation plus modeste, quoique importante, a été soumise aux Fédérations afin qu'une décision soit prise au Congrès d'automne de la CMF à Calais et dont l'effet serait applicable à compter du premier janvier 1978. Il faut comprendre que la C.M.F. doit avoir la possibilité de s'administrer correctement, autrement elle risque de disparaître faute de moyens financiers. L'augmentation prévue serait de 20 F par an et par société. D'autre part, le montant de l'abonnement au journal passerait de 15 à 20 F. Pour les adhérents de notre Fédération, la cotisation annuelle passerait donc de 60 à 85 F.

La proposition ayant été adoptée à l'unanimité, le Président Reilin est donc mandaté pour apporter une réponse affirmative sur cette question.

ASSURANCES :

Il a toujours été instamment demandé aux sociétés de contracter une assurance dite de responsabilité civile. En effet, les Présidents sont responsables, même pécuniairement, s'il arrive un accident matériel ou corporel à un musicien ou du fait d'un musicien dans l'exercice de son activité musicale : trajets, répétitions, concerts, etc... Il est rappelé que les conditions consenties par l'assurance de la CMF sont avantageuses, mais que le choix de l'assureur reste libre.

MEDAILLES ET RECOMPENSES :

Chaque année, les sociétés désireuses de récompenser leurs musiciens à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile, formulent des demandes de médailles. Il est rappelé, une fois de plus, qu'il ne faut pas attendre le dernier moment pour déposer ces demandes. Celles-ci, passant obligatoirement par le canal du Vice-Président Départemental, doivent parvenir au Président fédéral le 1er juin au plus tard. Si cette date n'est pas respectée, les futurs bénéficiaires risquent d'être déçus et d'attendre l'année suivante pour recevoir leur médaille et cela par la faute de leur société.

M. le Président précise que la CMF a été amenée à augmenter le montant des diplômes et des médailles.

Des modifications importantes ont été apportées aux examens fédéraux annuels, dans le cadre des réformes entreprises dans tous les domaines par la CMF. Elles portent sur le meilleur débouché de l'éducation musicale, la création d'une division supplémentaire entre la Niveau 2 et le Supérieur, intitulée « Supérieur ». Elle permet d'une part d'élargir un palmarès aux deux divisions, d'autre part de donner la possibilité aux élèves d'obtenir des récompenses qui, jusqu'à ce jour, leur était difficile d'accéder. En outre, et il y a accord des modifications à apporter, les morceaux imposés aux concours d'instruments sont respectivement choisis par des instrumentistes qualifiés.

ORGANISATION REGIONALE :

Les quatre départements formant notre Fédération appartiennent, du fait de sa configuration géographique, à trois régions administratives différentes : l'Auvergne, la Bourgogne et le Limousin. Si, ainsi qu'il a été précisé par le Vice-Président de la Nièvre, la réalisation d'un groupement de fédérations a été effectuée par la Nièvre pour la Bourgogne, il serait utile, sans que cela porte atteinte à notre Fédération du Centre, que des pourparlers soient entrepris pour une réalisation semblable vers les deux autres régions. Et des ouvertures ont été faites dans ce sens en direction du Limousin, tout reste à faire au niveau de l'Auvergne. Toutefois, il importe, ainsi qu'il a déjà été dit, que l'Allier forme sa propre entité afin de pouvoir agir en direction de Clermont-Ferrand.

C'est dans cet objectif que M. Reilin propose aux délégués de l'Allier qu'une étude soit faite à ce sujet. M. Murat de Domérat, sera chargé de la rapporter d'après les documents établis déjà par la Nièvre et qui lui seront adressés par M. Julien.

Une assemblée générale constitutive est alors arrêtée et prévue à Saint-Pourçain-sur-Sioule le dimanche 25 septembre 1977. M. Reilin sera chargé des convocations.

CENTRE DE TOUCY :

Le Président Reilin, vice-président de la CMF et membre, ainsi que M. Julien, du Comité de Gestion de ce Centre, rappelle la destination de cette école. Il signale que son fonctionnement est utile, tant pour les Directeurs de nos sociétés d'amateurs, que pour les musiciens et les jeunes élèves de ces sociétés, par les divers stages qui s'y déroulent. Le Secrétaire d'Etat de Jeunesse et Sports subventionne d'ailleurs ces stages. M. Reilin fait distribuer des listes précisant les dates et objets de ces stages organisés pour l'année 1977.

VOEUX :

Deux vœux ont été déposés par la société « Les Espoirs de l'Accordéon » de Fourchambault (Nièvre). Le premier porte sur les examens d'étoiles. Le premier point, demandant la création, dans les examens fédéraux, d'une division pour débutants sera soumis au conseil d'administration de la CMF, bien que M. Julien estime que cette division et les examens s'y rapportant soient plus du ressort interne de la Société elle-même que du plan national. Les autres parties du vœu trouvent leur solution dans les précisions fournies par M. Reilin et concernant des modifications récentes approuvées dans le règlement des examens.

Le second vœu est formulé par M. Benedetti, Président de cette même société qui demande que l'accordéon, qui a acquis ses lettres de noblesse, soit considéré comme un instrument à part entière et qu'une classe soit créée dans les Conservatoires et plus particulièrement au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

MANIFESTATIONS 1977 et 1978 :

Un festival régional de musique, organisé par le Comité des fêtes de Vichy, aura lieu dans cette ville le dimanche 22 mai prochain. Dix sociétés invitées y participeront, dont six appartenant à la F.M.C.

Le festival des Sociétés Musicales de la Creuse se déroulera le dimanche 26 juin à Aubusson.

Les concours de la Lyre d'Or de Vichy auront lieu en 1978, vraisemblablement en juin.

CONGRES ET FETE FEDERALE 1978

M. Reilin demande si une société veut poser sa candidature pour l'organisation de la fête fédérale et du Congrès 1978. L'Harmonie de Cosne-sur-Loire (Nièvre) représentée par M. Robert veut bien envisager cette possibilité. On se souvient que le Congrès, il y a deux ans, le Président fédéral au courant des résultats de ses démarches auprès de la municipalité de Cosne-sur-Loire.

Aucune demande n'est présentée pour l'organisation de la fête fédérale.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Aucun renouvellement n'a lieu pour les départements de la Corrèze et de la Creuse.

Pour la Nièvre, M. Joly (Nevers) est reconduit dans ses fonctions. Les remplacements de MM. Champault et Boin, qui ont donné leur démission, seront décidés au Congrès de l'Union Départementale de la Nièvre qui doit se tenir en octobre prochain. Un poste supplémentaire est créé pour ce département, en tenant compte du nombre de sociétés adhérentes.

Pour l'Allier, MM. Delquaire, James, Reilin, Tardieu et Viregoux sont reconduits, puis M. Villematin (Moulins) remplace M. Epiphane, décédé, M. Murat (Domérat) remplace M. Troubat, démissionnaire et M. Fonta (Vichy) est désigné au poste supplémentaire accordé au département de l'Allier.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, le Président remercie la municipalité pour son accueil, les congressistes pour leur présence attentive et tous les musiciens, membres des pays d'examen, qui ont bien voulu venir en nombre de la musique.

La séance est levée à 12 h. 15.

Un vin d'honneur, offert par la Municipalité de Montluçon, réunissait ensuite tous les Congressistes qui furent salués cordialement par le premier Mandat de la Ville.

Le Secrétaire de Séance,
JEAN JULIEN

Publications Musicales « MARITIMES »

Boîte Postale 10 - 17320 MARENNES

VEILLÉE DE NOVEMBRE

Deux compositions de Carlo GILBERT-LAYENS

mélodie aux multiples combinaisons pour harmonies-fanfares et symphonies.

spécial musique pour clarinette-solo.



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
consultation sur demande
30000 CORMEIL - 10 rue de la République - Tél. : 020 03 74



CHAQUE MUSICIEN DOIT ACHETER
UN MACARON C.M.F. AUTOCOLLANT
(pour le Centre Musical de Toucy)

manifestations 1977 - 1978

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
19 et 20 novembre 1977	BETHONCOURT (Doubs)	Concours National d'Accordéon.	Mme JACOUENOD, 26, rue 1ère-Armée, 25200 Bethoncourt. Tél. (81) 91.46.20.
20 et 21 mai 1978	ROSNY-SOUS-BOIS (Seine-St-Denis)	Concours National de Musique — Centenaire de la Société.	M. Maurice ADAM, Président de la Fédération « L'Entraide », 8, avenue du Petit-Port, Aix-les-Bains. Tél. (16) (79) 35.20.71 ou 35.00.59.
3 et 4 juin 1978	AIX-LES-BAINS (Savoie)	Concours réservé aux Sociétés Musicales et Chorales de la Fédération du SUD-EST.	
		CONGRES	
2 octobre 1977	AIX-LES-BAINS (Savoie)	Assemblée Générale de la Savoie.	M. Maurice ADAM, 8, avenue du Petit-Port, Aix-les-Bains 73100.
9 octobre 1977	CREST (Drôme)	Assemblée Générale de la Drôme.	M. Marcel-Pierre GARNIER, 3, avenue de Romans, Valence 26000.
9 octobre 1977	CALAIS (Pas-de-Calais)	Assemblée générale d'Automne de la C.M.F.	M. Gaby AUBRY, 67160 Wissambourg.
15 et 16 octobre 1977	WISSEMBOURG (Bas-Rhin)	Association des Chorales d'Alsace. Ensemble Instrumental et Vocal.	M. Henri COMBIER, « Le Mas-Saint-Jean », Vals-les-Bains 67500.
16 octobre 1977	TOURNON (Ardèche)	Assemblée Générale de l'Ardèche.	M. François BERNARD, 115, avenue Charles-de-Gaulle, Tassin-la-Demi-Lune 69100.
22 octobre 1977	LYON (Rhône)	Assemblée Générale du Rhône.	M. Paul COUDURIER, Caisse d'Épargne, Bonneville 74130.
23 octobre 1977	ANNECY (Haute-Savoie)	Assemblée Générale de la Haute-Savoie.	
23 octobre 1977	CHARTRES (Eure-et-Loir)	Congrès de la Fédération NORMANDIE.	M. ZUTTELING Jean, 63, Grande-Rue, 57220 Gomelange.
13-14 août 1977	GOMELANGE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Pierre ROBERT, 14, rue du Croisier, 63200, Riom. Tél. 38.16.00.
15 août 1977	ILE DE RE (Charente-Maritime)	Festival de musique réservé aux Sociétés de l'Ile.	
26, 27, 28 août 1977	CHATELGUYON (Puy-de-Dôme)	Rassemblement national des Anciens de la Musique Nationale des C.J.F. de Chatelguyon.	
Date à fixer	SUD VENDEEN et NORD (Charente-Maritime).	Festival de rassemblement des Sociétés régionales	

 Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S. C. T. T. V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateaux-mouches, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 127 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. 522.83.37



150 ans d'expérience
 nous ont confirmé
 que rien ne vaut
 la méthode traditionnelle
 pour fabriquer
 un instrument de musique
 de premier choix.

Au cours du siècle dernier, Monsieur Buffet et quelques artisans habiles comme lui se sont consacrés à la facture des meilleurs instruments à vent. Ils travaillaient presque entièrement à la main. Soigneusement. Passionnément. Parce que c'était la seule façon d'atteindre la plus haute qualité.

Aujourd'hui comme depuis 1825, produire cette qualité d'instrument, c'est toujours, chez Buffet Crampon, l'affaire d'artisans les plus habiles travaillant selon les principes qui ont fait leur preuve dans le temps.

Le timbre riche et sonore, l'émission facile, la régularité de gamme irréprochable (qualités propres autant à nos modèles d'étude Evette qu'à nos modèles professionnels) suscitent le respect des musiciens les plus exigeants partout dans le monde.

Clarinettes, saxophones, hautbois, cors anglais et bassons.

Essayez-les chez les meilleurs spécialistes d'instruments de musique.

Buffet Crampon.
 Digne de votre talent.



5, rue Maurice Bortaux / 78200 Mantes-la-Ville



Les instruments Buffet Crampon sont distribués par nos agents régionaux hautement qualifiés :

- Bordeaux J. Bergua
21, rue Permentade (56)91 52 67
- Brest Daniel Paris
11, rue A. France (98)45 00 67
- Colmar Musique Boesch
1, rue Nesslé (89)41 24 59
- Le Mans Laporte Musique
60, Av. Gal Leclerc (43)84 55 63
- Lille J. Kokelaere
71, rue de Fontenoy (20)52 10 37
- Lille Verduynde & Dhont
9/11, rue de la Gde
Chaussée (20)55 29 01
- Lyon 1er Guillard-Bizel
2 & 9, rue d'Algérie (78)28 44 22
- Lyon II Grange Musique
24, rue Thomassin (78)37 89 71
- Marseille H. Gallareté
19, rue Montgrand (91)33 15 45
- Metz Didier Musique
6, rue du Faisan (87)75 26 08
(87)75 20 11
- Mulhouse Musique Bucher
8, Pl de la Concorde (89)46 21 15
- Nancy Stanislas Musique
6, rue Stanislas (28)24 55 73
- Nantes M. Simon
15, r. J.J. Rousseau (40)71 40 35
- Orléans M. Parmenon
49, r. du Colombier (38)87 91 34
- Paris II Arlod S.A.
8, Pl. des Victoires 260 00 40
260 00 41
- Paris V Padeloup
89, Bd St-Michel 033 04 82
- Paris VIII B. Vincent-Genod
47, rue de Rome 522 57 00
522 16 80
- Paris XV Pierre Beuscher
66, A. de la M.-Picquet 734 84 70
- Poitiers Thevenet Music
Place du Palais (49)41 10 43
- Rouen Ferron
14, rue Massacre (35)70 13 91
- Strasbourg A. Hawecker
24, Fbg de Pierre (88)32 01 18
- Troyes Symphonia Musique
55, r du Gl de Gaulle (25)43 53 32

Démonstration, service après-vente, documentation gratuite

(à envoyer directement à votre agent Buffet Crampon régional)

Veuillez me faire parvenir la documentation Buffet Crampon

Clarinettes Saxophones Hautbois Bassons

Nom _____

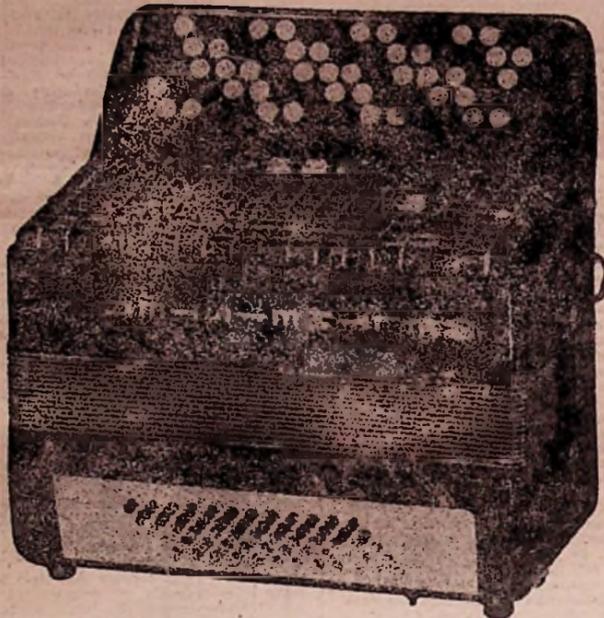
Adresse _____

Lyon II Gonet

20, rue Tupin (78) 42.21.50

LE SEUL INSTRUMENT DE MUSIQUE

AUTONOME - TRANSPORTABLE
LÉGER - ÉCONOMIQUE
LE "TOCCATA"



PRIX : 2 500 F

Pour la première fois un accordéon intégral comprenant au clavier main gauche, le système traditionnel plus 3 octaves de Basses chromatiques.

TOUS RENSEIGNEMENTS

PAUL BEUSCHER

25-35 Bd. Beaumarchais 75004 PARIS Tél. 278.09.03



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORS ALTO
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85

Confédération Musicale de France; nos félicitations à tous les deux.

MM. Garaffi et Zemp (Commission artistique). Indiquent les nouvelles dispositions adoptées par la C.M.F. à mettre en pratique dans chaque fédération; 1 233 élèves se sont présentés à nos examens fédéraux, dont 4 ont été sélectionnés pour Paris.

M. Pouchon (Commission des Récompenses), demande aux sociétés qui envoient leurs demandes de récompenses de bien vouloir respecter les délais portés sur ces demandes et joindre un timbre pour réponse; au total 823 récompenses sont demandées pour 1977.

En ce qui concerne le Centre de Toucy, M. Zemp, en rappelant les stages prévus pour 1977, fait connaître que le prix de la journée à Toucy est porté de 30 à 40 F et que le 1 F pour Toucy doit lui être envoyé personnellement.

L'abonnement au Journal CMF passe de 15 à 20 F à partir du 1er janvier 1978.

Seulement 92 sociétés sur 140 sociétés fédérées sont assurées par l'assurance groupe CMF.

La proposition de porter l'indemnité de décès de 200 à 500 F à compter du 5 juin 1977 est adoptée par le Congrès, de même que le droit d'inscription aux examens fédéraux de 2 à 3 F; la cotisation par membre inscrit sur l'état d'effectif est également portée de 2 à 3 F pour les inscrits de moins de 16 ans.

Au renouvellement partiel du Comité sont réélus MM. Pochon, Prost-Romand, Bouvret, Garaffi, Rousseau; est élu M. Philippe Thomas, candidat présenté par le pays de Montbéliard.

La séance est levée à 11 h 15.

Après le vin d'honneur offert par la municipalité et le déjeuner en commun, les congressistes assistent à une série de concerts donnés par l'Harmonie de Baumeles-Dames, l'Harmonie de Gray, la Fraternelle de Quincy, l'Avvenir de Saint-Vit et la Société d'honneur: l'Harmonie de l'Amicale des Chefs et Sous-Chefs de la Haute-Saône, sous la direction de M. André Garaffi qui, toutes furent vigoureusement applaudies; ainsi que la formation de l'école de Musique de Chevremont-Fraternelle.

Le Comité Fédéral remercie à nouveau tous les organisateurs de ce brillant congrès et nous vous disons à l'année prochaine à Besançon.

VILLERS-LE-LAC (Doubs)

Centenaire de la Société de Musique « La Fraternité »

Des fêtes inoubliables ont marqué ce Centenaire, placé sous la présidence effective de M. le président Edgar Faure, des hautes personnalités de la région, et de M. Georges Vriez, président fédéral. Nous eûmes le plaisir d'écouter et d'applaudir: l'Union Musicale des Fins, le corps de musique « Les Brenets » (Suisse), l'Harmonie Municipale de Morteau, l'Union et Progrès de Villers-le-Lac, la Philharmonie du Russey, et en finale du Centenaire, trois sociétés amies, un mémo chef: l'Harmonie Municipale d'Audincourt, la Démocrate de Charquemont, la Fraternité de Villers-le-Lac, soit près de 140 musiciens qui, sous la direction de Pierre Vuillemin, interprétèrent un véritable concert de gala qui fut bissé et qui laissa dans l'enthousiasme le public venu nombreux pour cette belle fête du Centenaire.

Au cours du programme, le président fédéral décora le drapeau de la Médaille du Centenaire et remit la Grande Médaille de la Confédération à M. Maurice Poinbeuf, président de la Fraternité de Villers-le-Lac, la Médaille de chef au directeur Pierre Vuillemin et remercia bien vivement les donateurs du nouveau drapeau.

Un grand bravo à tous les organisateurs de ces festivités avec à leur tête le président Poinbeuf, le directeur Pierre Vuillemin et M. le maire de Villers-le-Lac, notre ami, M. Girardot, et souhaitons encore longue vie et succès à cette belle société qu'est « La Fraternité de Villers-le-Lac ».

La Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire a composé ses commissions

Dans sa séance du 12 juin 1977, la commission des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire a composé ses diverses commissions qui ont été acceptées à l'unanimité des membres présents:

Première commission: Finances: président, M. Boutet; rapporteur, M. Durlent; membres, MM. Cartier, Ernou, Levol, Bonnal.

Deuxième commission: Artistique, Etude des examens et concours: président, M. Richard; rapporteur, M. Deljudice; membres, MM. Bonnal, Poinnard, Naudin.

Troisième commission: Affaires générales, Administration, Calendrier: président, M. Monberger; rapporteur, M. Aymond; membres, MM. Chevallier, Gerbault, Pauvert, Aubert.

Quatrième commission: Festivals, Concours et Fêtes: président, M. Dorizon; rapporteur, M. Deniau; membres, MM. Boutet, Lubet, Gillet, Maurice, Debrauwer, Coffinet, Chevallier.

Cinquième commission: Examens et Jurys: président, M. Coutoux; rapporteur, M. Pommard; membres, MM. Sapiens, Bonnal, Naudin, Levol, Gillet, Deljudice, Chevallier, Debrauwer.

Sixième commission: Assurances, Journal, Récompenses: président, M. Doussot; rapporteur, M. Boutet; membres, MM. Ernou, Durlent, Coffinet, Deniau.

Septième commission: Statuts et Règlement: président, M. Froldofond; rapporteur, M. Maurice; membres, MM. Cartier, Monberger, Gerbault, Aymond.

Huitième commission: Juniors: président, M. Pommard; rapporteur, M. Sapiens; membres, MM. Bonnal, Maurice, Gillet, Deljudice, Naudin.

Le Secrétaire Général: CHEVALLIER Claude.

Voici quelques extraits du répertoire: Pour l'Orchestre: IVème Symphonie, de Schumann; 35ème Symphonie, de Mozart; Danses du Tricorne, de M. De Falla; Ière, 8ème, 5ème Symphonies, de Beethoven; 3ème et 5ème Concertos pour piano, de Beethoven; Concerto pour violon, de Beethoven; 1er Concerto pour piano, de Chopin; 1er Concerto pour piano, de Liszt; 6ème Symphonie, de Schubert; Les Préludes, de Liszt, etc.

Pour l'ensemble vocal: Chants de la Renaissance; Grandes œuvres pour chœurs et orchestre (Cantate de Bach, Messes de Mozart et de Schubert).

Groupes de Musique de Chambre: œuvres de Mozart, Beethoven, Brahms, Schumann, Prokofiev, Khatchaturian, etc.

Choristes et Instrumentistes amateurs, venez vous joindre à nous.

En complément de ces activités traditionnelles, et pour faciliter l'accès à la musique, la Société Symphonique organise une fois par mois des séances d'audition d'œuvres musicales commentées, les « Moments Musicaux », salle des Congrès du Ministère des PTT, de 18 h. 15 à 20 h. (entrée libre). Les dernières œuvres présentées ont été: Nuages, Fêtes et Sérènes, de Debussy; Pétrouchtka, de Stravinsky.

Le 28 septembre seront présentés les Ouvertures Lénoro II et Lénoro III, de Beethoven.

Pour tous renseignements, écrire à la Société Symphonique et Chorale des PTT, 24, rue du Général-Bertrand, 75700 Paris, ou téléphoner au 566.11.23 ou 566.39.23.

HAUTS-DE-SEINE

BOULOGNE-BILLANCOURT

Concert de la chorale et de l'Ensemble Vocal de Sèvres (techniciens des Métiers de la Musique)

C'est au Théâtre de Boulogne-Billancourt que s'est déroulé le mercredi 30 mars 1977 le concert annuel de la Chorale et de l'Ensemble vocal de Sèvres. Cette soirée était placée sous la présidence d'honneur de M. Claude Charbonnaud, Préfet des Hauts-de-Seine, et sous la présidence artistique de M. Marcel Landowski, Inspecteur général de la Musique au ministère de l'Éducation.

Michel Fleurant qui anime et dirige les deux formations chorales des techniciens des Métiers de la Musique avait construit le programme de ce concert sur deux thèmes: Romantisme et Folklore en Europe. La large place réservée à la Polyphonie vocale de la première moitié du 19ème siècle permit à un auditoire attentif et recueilli, fait d'autant plus remarquable qu'il était composé en partie de jeunes élèves des chorales scolaires invitées à participer à la soirée, d'écouter et d'applaudir des œuvres de Beethoven, Schubert, Schumann, Mendelssohn, Brahms, ainsi que Chopin et Liszt dans l'intermède pianistique qui précédait l'entracte.

Ce furent donc la Chorale de l'École élémentaire B. 36, rue de Sèvres à Boulogne-Billancourt et celle de l'École élémentaire de la rue Gambetta à Vanves qui se firent entendre en lever de rideau sous la direction sobre, précise et sensible de Jacqueline de Truchis. Après un chœur d'un auteur anonyme du 16ème siècle, les petits choristes chantèrent un canon à trois voix de Beethoven « Signor Abbai », puis « Ich hab die Nacht geträumt » de Brahms et enfin, en accord avec le second thème de la soirée, une chanson populaire alsacienne « A Lauterbach », dont le rythme de vals était souligné par les harmonies rustiques d'un ensemble d'instruments à vent de la section des Métiers de la Musique du Lycée de Sèvres qui réunissait tuba, saxophone, clarinette et trompette.

Revenant au romantisme, Mireille Fleuri et Monique Launay qui dirigent l'une la Chorale du Lycée Expérimental de Sèvres, l'autre celle du CEG Joliot-Curie à Bagneux, avaient groupé leurs élèves et leur firent interpréter à la perfection des chœurs de Mendelssohn et de Schumann: Voyage en mer, Chant d'adieu des oiseaux migrateurs, Berceuse et Chant de mai, quatre chœurs remarquablement dirigés et accompagnés au piano à tour de rôle par les deux professeurs.

La Chorale et l'Ensemble vocal de Sèvres, dont la présentation sobre et impeccable était rehaussée par les beaux éclairages de scène, nous firent ensuite poursuivre notre voyage à travers le romantisme avec les magnifiques Zigeunerlieder (chansons bohémiennes) de Brahms. On y retrouva avec le même plaisir renouvelé les qualités musicales et vocales de ces formations sous la direction ferme et nuancée de leur chef Michel Fleurant.

Dans son éblouissant intermède, la jeune pianiste Nathalie Béra-Taurine nous prodigua ses dons en interprétant brillamment l'Étude appassionata de Liszt, la Polonaise héroïque de Chopin et Triana d'Albeniz.

Les très beaux et émouvants « Spanisches Liederspiel » (chansons espagnoles) de Schumann qui terminèrent le parti romantique de cette soirée nous donnèrent l'occasion d'applaudir les solistes de l'Ensemble vocal: Michèle Barbara-Lacou, soprano; Anne-Marie Héliot (alto); Pierre-Michel Pégaud (ténor); Michel Briatte (baryton), tous quatre excellents. Ce fut un grand moment de ce concert, fait d'équilibre, de sensibilité. Les chœurs étaient accompagnés au piano avec la sûreté et l'affinité musicale auxquelles nous a habitués Mireille Fleuri. Félicitons chaleureusement les interprètes qui ont si bien servi Robert Schumann.

C'est par un joli choix de chansons folkloriques de huit pays d'Europe que se termina le concert. Michel Fleurant à la direction de la Chorale et de l'Ensemble vocal de Sèvres nous donna de ces mélodies populaires inépuisables, tantôt naïves, tendres ou nostalgiques, tantôt allégres et humoristiques, une

île-de-france

PARIS

Assemblée Générale de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de Paris

L'Union Départementale des Sociétés Musicales de Paris s'est réunie le lundi 18 avril, sous la présidence de M. Désiré Huys, président de l'Union.

Après lecture de la correspondance et l'examen des questions concernant les Concerts Publics 1977 dans les squares et Jardins publics de Paris, il est procédé au renouvellement du bureau. Ont été élus, à l'unanimité des 20 sociétés représentées: président, M. Désiré Huys; vice-présidents: MM. Albert Boulanger, Gaston Jacobs et Bernard Gevroy; secrétaire général: M. Maurice Launay; secrétaire adjoint: M. Marceau Laurent; trésorier général: M. Marcel Goffinet; secrétaires aux concerts: Mme Jacqueline Huys et M. Gaston Jacobs.

M. Goffinet, trésorier général, donne le compte rendu financier de l'exercice écoulé, vérifié par la Commission de Contrôle. Les comptes sont approuvés à l'unanimité, avec félicitations à notre trésorier pour sa bonne gestion.

Le président Huys remercie les délégués de la confiance accordée au nouveau bureau qui s'efforcera de travailler pour le bien de toutes nos sociétés.

M. Dubus demande confirmation de la liste des musiques militaires susceptibles de recevoir nos jeunes musiciens.

M. Fornot fait ensuite un exposé sur les examens fédéraux 1977. Les membres présents regrettent que les examens aient été fixés en mai et juin. Ils font remarquer, en effet, que c'est à cette période de l'année que les sociétés sont le plus sollicitées pour des festivals, concours ou autres manifestations en province ou même à l'étranger: cela peut gêner l'activité des sociétés car beaucoup de directeurs peuvent être demandés pour être membres du jury. De plus ils estiment qu'il serait plus facile de composer des jurys avant ces dates et ils souhaitent donc que les examens fédéraux se tiennent avant les vacances de Pâques comme cela se pratiquait il y a quelques années.

De même ils souhaitent que dès la rentrée d'octobre les élèves et professeurs soient avisés des épreuves prévues aux prochains examens, ce qui suppose, évidemment, que celles-ci soient publiées sur le journal de la CMF au plus tard en septembre. Certains membres ont fait remarquer que le calendrier des activités de leurs sociétés était déjà élaboré dès juin ou juillet.

Il est ensuite rappelé aux sociétés que, depuis 1975, les cotisations fédérales sont à verser, non plus à la Fédération, mais directement à l'Union Départementale à l'adresse suivante: Union Départementale des Sociétés Musicales de Paris, Compte Chèque Postal Paris 6 803 86 F.

Avant de lever la séance le président Huys remercie les délégués de leur présence et forme des vœux pour la réussite et le succès des concerts publics et des différentes manifestations musicales ou concours auxquels les sociétés sont appelées à participer cet été.

Le secrétaire général de l'UD 75, Maurice LAUNAY.

PARIS

La Société Symphonique des PTT

Fondée en 1900, la Société Symphonique et Chorale des PTT, la doyenne des sociétés de personnel va gallamment vers son centenaire après avoir célébré en musique son 75ème anniversaire, le 9 décembre 1975. Elle est composée d'un orchestre symphonique de 50 exécutants et d'un ensemble vocal de 45 choristes. Ses concerts sont donnés soit à Paris (salle des Congrès du Ministère de l'Éducation), soit à l'occasion de manifestations artistiques en province.

indre-et-loire

geants on vue de l'organisation de trois grandes journées musicales qui se dérouleront les 10, 11 et 12 juin 1977, dans le cadre enchanteur du Parc Municipal. Il est bon de reconnaître à cette occasion la solidarité totale des sociétés musicales locales, qui d'emblée ont répondu à l'invitation du Président Gérard Schorsch, pour établir ensemble le programme de cette manifestation qui permet d'entendre d'une part « L'Avonir », « L'Espérance », la Chorale « Clairefontaine », la Jeunesse Mandoliniste » et « L'Accordéon-Club », d'autre part l'Harmonie Municipale de Metz et l'Harmonie d'Esch-sur-Aizette (Luxembourg) qui donneront deux grands concerts les vendredis 10 et samedi 11 en soirée.

nord-pas-de-calais

NORD TOURCOING

La Société Nationale « LES CRICK-SICKS » a 125 ans.

Fondée en 1852 par la réunion de plusieurs sociétés tourquennoises, cette chorale d'hommes est une des plus anciennes et des plus prestigieuses sociétés chorales françaises.

Dès 1853, les Crick-Sicks affrontent avec succès, à l'occasion des concours internationaux, les plus grandes formations européennes : Menin (1853), Gand (1856), Amiens (1864), Meaux (1866), etc.

En 1896, le Président de la République les invite dans sa propriété de Sainte-Adresse. En 1906, à Milan, ils sont les hôtes du Roi et de la Reine d'Italie. En 1909, à Wiesbaden, ils auditionnent pour le Kaiser Guillaume II et le Prince Eugène de Suède.

En 1911, ils sont inscrits au budget du Ministère des Beaux-Arts et deviennent ainsi Société Nationale. A cette époque, deux sociétés seulement bénéficient de cette faveur : les Concerts Colonne et les Concerts Lamoureux.

En 1914, au salon des Musiciens Français, la presse parisienne est enthousiaste...

Après la grande guerre 1914-1918, ils sont choisis pour chanter le « Te Deum » de la victoire à Notre-Dame de Paris.

En 1924, au milieu du stade de Colombes, les Crick-Sicks, en compagnie de la Musique de la Garde Républicaine, chantent pour l'ouverture des Jeux Olympiques.

En 1925, à Caen, ils enlèvent le Chalango National et, en 1930, à Alger, ils sont classés hors concours.

En 1931, à Montreuil-sur-Mer, en présence de la famille royale britannique, ils participent à l'inauguration du monument au Maréchal Douglas Haig, avec la Musique de la Garde Républicaine et, en 1937, à Luxembourg, la Grande Duchesse qualifie leur audition de « véritable leçon d'art choral ».

Puis, c'est à Lille, en 1950, le concours international de l'ORTF, etc., etc.

Il y a quelques années, à Ypres, ils chantent une messe solennelle en l'honneur de la Famille Royale Belge. L'ambassadeur de France à Bruxelles est présent et déclare : « En vous écoutant, j'étais fier d'être Français ! ».

En novembre 1970, les Crick-Sicks se produisent à la télévision dans l'émission « Les Musiciens du Soir ». C'est la première chorale d'hommes présentée par cette émission. Leur audition a un grand retentissement, tant en France que dans les pays francophones. De nombreux articles de presse et un volumineux courrier sur l'occasion de flatteuses appréciations sur la qualité et l'éclectisme du programme présenté.

Après Jean-Louis Rosoor, directeur-fondateur, Joseph Duysburg (qui toutes les chorales belges ont si bien connu), Julien Dupuis, Fernand Lamy (alors Inspecteur des Conservatoires Nationaux et Directeur artistique de la CMF), Emile Marcelin (Grand Prix de Rome), Benjamin Hennebelle, tous ces chefs de grande réputation, les Crick-Sicks confient leur destinée, en 1949, à Robert De Leorsnyder, membre de la SACEM, qui les conduit maintenanent depuis près de 30 ans. Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais, M. De Leorsnyder est considéré actuellement comme l'un des plus éminents représentants de l'Ecole française de chant choral.

La chorale compte actuellement environ 80 exécutants, dont un bon nombre de prix de Conservatoire, et dont quelques-uns sont eux-mêmes chefs de chorale.

M. Georges Dacl en est le président d'honneur et M. Henri Leconte le président actif. Tous deux comptent un demi-siècle de présence à la société.

Le 14 mai 1977, à l'occasion de leur 125ème anniversaire, et sous la présidence de M. Chatillez, maire, et de M. Léon Rose, président de la Fédération Nord-Pas-de-Calais, les Crick-Sicks donnaient un grand gala au Théâtre Municipal de Tourcoing, avec la participation du Männerchor 1891 de Bortrop (ville allemande jumelée avec Tourcoing), qui interpréta, sous la direction de Helmut Gotschalk, diverses œuvres de Franz Schubert et de Quirijn Rissche. A chaque fois qu'il nous est donné d'entendre cette chorale, une des plus réputées d'Allemagne, c'est un nouveau régal, tant la rigoureuse musicalité ainsi que l'équilibre et la qualité des voix font merveille.

L'orchestre du Conservatoire National de Musique de Tourcoing, que conduit Michel Dobsels, directeur de ce Conservatoire, permit d'apprécier la qualité remarquable de l'enseignement dont bénéficient nos jeunes dans nos Conservatoires nationaux de province, et particulièrement celui de Tourcoing.

Il interpréta, avec, comme soliste, Yves Deschamps, professeur de piano dans cet établissement, le Concerto en Ut mineur de Beethoven. Un tonnerre d'applaudissements et plusieurs rappels témoignèrent de la satisfaction du public averti qui remplissait cette coquette salle du Théâtre Municipal.

Les Crick-Sicks, quant à eux, présentaient une rétrospective parmi les différentes œuvres montées par les chefs successifs depuis la fondation de la Société : Hymne à la nuit, de J.-Ph. Ramozou (harmonisation Laurent du Rillé) pour la période des Rosoor, père et fils ; Popita, de Müller (qu'appréciât tout particulièrement Joseph Duysburg) ; Le Chant des Héros de la Volga (de l'époque Julien Dupuis).

Pour la présente période, ils se devaient de choisir deux œuvres de leur directeur, Robert De Leorsnyder : Bonjour, Bonjour, Petit Village, un chœur charmant, de facture moderne, dont c'était la première audition, et The Man I Love, une fantaisie chorale sur le thème de la célèbre mélodie de George Gershwin, truffée de nombreux motifs de la Rhapsody in Blue, qui souleva l'enthousiasme de l'auditoire.

Mais que dira de l'ovation qui suivit l'audition des trois formations réunies (250 exécutants) pour un Choral de Bach, le Chœur des Soldats de « Faust » de Gounod, partie en français, partie en allemand (« Margarete ») et Vive Tourcoing (et Vive Bortrop), de Robert De Leorsnyder.

Un formidable succès pour les trois sociétés et pour leurs directeurs. Longue vie encore aux « Crick-Sicks » !

WATTRELOS

La Musique Municipale a fêté son 140ème anniversaire

On pense que c'est en 1817 que fut fondée la Musique Municipale de Wattrelos, mais les documents officiels ne mentionnent sa création qu'en 1836. Un instituteur, M. Rodolph Lemay, fut le premier directeur connu ; les derniers en date furent MM. Molart, Montaigne, Mager et Carotte.

La guerre interrompit pour un temps les activités de la société et en 1945, M. Florent Carrette étant décédé, c'est M. Edmond Lefebvre, membre de la société depuis 1921 et sous-chef depuis 1936, qui reprend la baguette de chef, poste qu'il occupe encore aujourd'hui. M. Arthur Courselle occupa depuis 1945 la fonction de sous-chef.

La Musique Municipale est fière d'avoir vu sortir de ses rangs des musiciens de grande valeur parmi lesquels figurent de nombreux premiers prix des conservatoires de Paris, Bruxelles et Lille.

La présidence d'honneur est assurée actuellement par le Docteur Jacques Fihey.

Mais la Musique Municipale de Wattrelos n'aurait pas surmonté les difficultés de ces dernières années sans le dévouement inlassable de son président actif, M. Jean Delannoy qui, depuis 1964, infatigable, s'occupe de tout avec compétence et affabilité, entouré de MM. Maurice Cardon et Jean Hecht, vice-présidents.

En 1947, une batterie-fanfare fut adjointe à l'harmonie ce qui releva l'éclat des défilés. Son chef, M. Emile Dumont figure parmi les pionniers de la première heure.

Pour fêter dignement ces 140 années d'existence, des manifestations furent organisées tout au long de l'année 1976 avec l'aide de la Municipalité, à la tête de laquelle se trouve M. Alain Faugaret, maire. Elles débutèrent le 28 mars par une audition en l'église Sainte-Thérèse ; au cours de la réception qui suivit, M. Louis Locierca-Delgrange, alors Président d'Honneur, Officier de l'Ordre national du Mérite, remit les insignes de Chevalier de l'Ordre des Arts et Lettres à MM. Edmond Lefebvre et Arthur Courselle.

Le vendredi 24 septembre, la Musique Municipale avait l'honneur de recevoir la Musique de la Police Nationale de Paris qui, après avoir été reçue à l'Hôtel de Ville devait, sous la direction du Commandant Bigot, donner un concert à l'église Saint-Maclou. La notoriété de cette harmonie, dont c'était la première prestation dans notre région, ainsi que le programme choisi, avaient attiré

la foule des grands jours. Elle ne fut pas déçue et ne ménagea pas ses applaudissements.

Le 8 octobre, M. Alain Faugaret inaugura une exposition historique et philatélique ayant comme thème principal la musique et la ville de Wattrelos. A côté des adjoints et des conseillers municipaux on remarquait M. De Leorsnyder, vice-président de la Fédération. A côté des souvenirs, sortis des archives de la société, on pouvait admirer 500 soldats (musiciens) de plomb, collection de M. et Mme Szajnik, des documents anciens sur la ville de Wattrelos dus aux recherches de l'éminent historien qu'est M. Dobeurne et enfin la magnifique collection de timbres de M. Jean Delannoy, dont le thème est la musique.

Le dimanche 10 octobre était organisé un concert de gala au Centre socio-éducatif. C'est devant une salle comble que se déroula le programme qui comportait : En première partie, une audition de la Musique Municipale et une prestation très réussie de l'ensemble « Spielmannszug » de Eschweiler (R.F.A.), ville avec laquelle Wattrelos est jumelée. Notre société avait d'ailleurs participé au 25ème anniversaire de l'ensemble allemand le 2 mai, c'était donc un échange de bons procédés. La 2ème partie, réservée à un « Caf-conc » 1900, donné par le Centre culturel du Conservatoire de Lille avec le concours de sa Fanfare, obtint également un grand succès.

Le dimanche 5 décembre fut consacré à Sainte-Cécile. A l'audition donnée le matin en l'église Saint-Maclou, nous avions la joie d'avoir parmi nous, deux de nos jeunes musiciens, tous deux Premiers Prix du conservatoire de Paris. Mlle Christiane Hecht interpréta le solo de saxophone alto dans les « Chants russes », de Lalo, et M. Claude Vandamme, le solo de trombone dans la « Marche héroïque » de Saint-Saëns. Les Chœurs de la « Marche héroïque » étant assurés par la Chorale « Les Crick-Sicks » de Tourcoing avec son talent habituel.

La Municipalité ayant doté les sociétés de musique d'un nouvel uniforme, celui-ci fut présenté, à l'issue de la cérémonie religieuse, devant l'Hôtel de Ville. M. Faugaret remit à M. Jean Delannoy le nouveau drapeau offert à la société, sur lequel M. Segard, président de la 2ème Délégation, épinglea la médaille de la Confédération, décernée pour le 140ème anniversaire.

Les salons de l'Hôtel de Ville étaient trop petits pour accueillir les musiciens, leurs familles et leurs amis venus assister à la réception, au cours de laquelle, « Les Crick-Sicks » chantèrent un chœur « Vivat ». Ensuite M. Delannoy remit à M. le maire la médaille du 140ème anniversaire et à MM. le Docteur Fihey et M. Bernard Delannoy, la médaille de la Musique pour 25 années de présence.

Après cela c'est au tour de MM. Maurice Cardon, Jules Castellani, Alfred Demartini, André Decourcelle, Albert Deloigne, Paul Durieux et Henri Renard (ce dernier recevant la Croix de la Fédération pour près de 30 ans de présence) au sein de la société, de recevoir des mains de M. Faugaret des médailles de la Fédération et de la Confédération.

Le Maire prit le dernier la parole pour exprimer sa satisfaction d'accueillir les musiciens à l'Hôtel de Ville, puis remit la grande médaille d'honneur de la ville à MM. Jean-Marie Duhamel et Michel Lestavel pour leur dévouement envers la société. Un banquet eut lieu ensuite au cours duquel de nombreuses allocutions furent prononcées et de nombreux toasts portés.

La ténacité et l'obstination de notre président Jean Delannoy devaient recevoir une ultime récompense et au cours du banquet de Sainte-Cécile, il nous a l'honneur de nous remettre la Médaille de la Musique de la Garde Républicaine vint à Wattrelos. Elle fut remise à M. le Lieutenant-Colonel Roger Boutry, qui en est le directeur, la titulaire de la ville de Wattrelos ainsi qu'un cadeau sur l'historique de la ville. Puis ce fut au tour de M. Jean Delannoy de remettre M. Boutry en lui remettant une médaille souvenir commémorant cette journée. En termes émus, M. Boutry remercia et dit tout le plaisir qu'il éprouve à se trouver à Wattrelos où l'on aime tant la musique.

L'éloge de la Musique de la Garde n'est plus à faire, aussi le concert fut pour les auditeurs un véritable régal. L'église Saint-Maclou, pourtant vaste, était pleine à craquer, mais c'est dans un silence religieux que fut écouté le programme qui comprenait : Des chorals de Bach, l'Ouverture de Roméo et Juliette de Tchaikovsky, des extraits de l'Arlésienne de Bizet et le Tricorne de Manuel de Falla. Nous ne trouvons pas les mots pour exprimer l'émotion et la joie que nous avons ressenties. Les applaudissements et les rappels d'un public enthousiasmé, nous valurent le plaisir d'écouter les Danse Polovstienas de Borodine en supplément du programme.

Cette soirée laissera à Wattrelos un souvenir inoubliable, aussi qu'il nous soit permis de remercier ici, tous ceux qui nous ont aidés et particulièrement la Fédération dont le concours a été particulièrement appréciable.

PAS-DE-CALAIS BILLY-MONTIGNY

Cinquantenaire de la Société Symphonique

La Société Symphonique a fêté le cinquantième anniversaire de sa fondation par une quinzaine musicale qui a obtenu un grand succès.

Sous l'impulsion de son Comité d'honneur présidé par M. Otello Troni, maire de la ville, et de M. Léon Rose, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais, et de son Comité d'organisation présidé par M. Augustin Manouvrier, président de la Société Symphonique, cette quinzaine connut un grand succès dans toutes ses manifestations.

L'exposition d'instruments de musique (anciens et modernes) du mardi 10 mai, présentée par les Etablissements Leruste-Josy Musique, d'Hémic-Beaumont que présidait M. Léon Rose, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord-Pas-de-Calais, a connu un record d'affluence avec les enfants des écoles et un public ravi.

Le vendredi 13 mai, l'audition de la Symphonie des Cheminots d'Avion et de la Chorale Ceclilla d'Arras a été parfaite.

Le dimanche 15 mai 1977, défilé en ville dans les quartiers populaires avec la Batterie-Fanfare d'Yvetot, la Batterie-Fanfare des Mines et l'Harmonie Municipale ; concert d'orgue électrique à l'exposition des travaux de couture du Club du 3ème Age ; concert à la messe de l'Harmonie Municipale et au Foyer Résidence des personnes âgées.

Le mercredi 18 mai, ce fut un concert par l'Harmonie Municipale sous la baguette de M. Edouard Kowalski et par le Melodion Quartet.

Le samedi 21 mai, le concert de la Société des Accordéonistes La Renaissance, sous la direction de M. Usal, et de la Chorale des Mineurs Polonais de Douai, sous la direction artistique de M. Simon Koralewski, eurent un succès complet.

Le dimanche 22 mai, lors de la Messe du souvenir à la mémoire des membres défunts de la Symphonie, la participation de la Société Symphonique et de la Chorale Paroissiale ont donné le maximum de ferveur musicale et de recueillement au cours de la cérémonie.

Enfin le mercredi 25 mai, eut lieu le concert de clôture par l'Harmonie de Maitre Houillères, sous la baguette de Maitre Lannoy, la Batterie-Fanfare, direction M. Alex Flamont, et la classe.

Les cuivres du Conservatoire de Lille (direction Claude Bourez. Ce concert termina en apothéose cette quinzaine musicale sans précédent.

CALVADOS VIRE

Concours d'accordéons

La ville de Vire recevait jeudi le premier concours national d'orchestres d'accordéons, organisé en France. Sept sociétés participèrent à cette compétition. Les villes de Saint-Hilaire-du-Harcouët, Falaise, Argentan, Saint-Lô, Chartres et le Havre (2 orchestres) avaient délégué leurs formations. C'est un total d'environ 180 exécutants pour la plupart jeunes, voire très jeunes, qui participèrent à ce concours.

La compétition proprement dite débuta à 9 h, les auditions eurent lieu, en particulier, dans la Chapelle de l'Hôtel-Dieu. Notons dans le jury la présence de deux Virois, en la personne de MM. Douso et Cagé. Pendant ce temps, l'Accordéon-Club Virois, qui ne participait pas au concours, aimait la Messe en l'église de Sainte-Anne. La production de notre Club fut d'ailleurs fort appréciée par les fidèles. Des concerts furent également offerts dans des maisons de retraite et à l'Hospice pour la plus grande joie des plus âgés d'entre nous qui ne demandent qu'à se distraire, mais en ont, malheureusement, assez peu souvent l'occasion.

A midi, tout le monde se retrouva dans le hall de la mairie où un apéritif d'honneur était servi. En présence de MM. Stirn, Secrétaire, et de la Municipalité, M. Porée, Président de l'Accordéon-Club Virois, accueillit et remercia tous les participants, avant de donner la parole à M. Petit, Président de la Fédération Musicale de Normandie.

Celui-ci remercia d'abord la Ville de Vire et la Municipalité pour l'aide financière qu'elles ont apportée, aide qui a permis d'organiser le concours. Il salua ensuite les membres du jury ainsi que MM. Porée et Lepage, Directeurs de l'A.C.V., organisateurs de cette manifestation. Il présenta alors la Fédération qui regroupe 287 Sociétés (Chorales, Musiques, Fanfares, Bartories, 25 orchestres d'accordéon, etc.) et 10.000 amateurs « musiciens du soir ». Il souligna que le nombre de formations dans notre région est en croissance régulière. Il félicita la Ville de Vire où, pour lui, la musique a une place qu'elle est loin d'avoir sur le plan national, parce que les crédits font cruellement défaut. Il termina en félicitant un Virois, M. Catherine, trésorier de la Fédération Musicale de Normandie, et souhaita que grâce à ce concours, la qualité des orchestres d'accordéons progresse toujours plus.

M. Stirn prit alors la parole pour transmettre aux participants les encouragements du Président Giscard d'Estaing qui, comme chacun sait, est un grand amateur d'accordéon, et que le Maire de Vire avait rencontré la veille. Il souligna l'importance du rôle de MM. Douso et Lepage qui, en plus de l'animation indispensable qu'ils apportent, permettent à des jeunes souvent de mieux modestes, de s'adonner à la pratique de la musique, soit à l'Harmonie Municipale, soit à l'Accordéon-Club. Reprenant la remarque de M. Petit, M. Stirn ajoutait que la musique est une parente pauvre au plan national ; les collectivités locales doivent donc relayer l'Etat défaillant, et c'est, en ce qui le concerne, ce qu'il essaie de faire à Vire. Il remercia enfin, au nom des Anciens de Vire, les orchestres qui avaient bien voulu leur apporter un moment de détente. Il souhaita, en conclusion, que cette journée permette aux Virois de redécouvrir l'instrument le plus populaire de France.

Après lecture du palmarès, le Maire remit aux Directeurs et aux Directrices des différentes formations les coupes et les diplômes qui récompensaient leur prestation de la matinée.

LE CONCERT

L'après-midi, au stade Pierre-Compte, sous le soleil, et malgré un vent qui, lui aussi, voulait jouer avec les partitions, les sept sociétés et l'Accordéon-Club Virois, donnèrent devant un nombreux public, un concert composé de morceaux très variés.

La qualité des exécutions fut la meilleure propagande imaginable pour cet instrument qui n'est pas près de mourir, étant donnée l'extrême jeunesse des accordéonistes que l'on a pu voir et entendre à Vire.

LE PALMARES

Les orchestres d'accordéons sont classés sur 12 niveaux. Du plus faible au plus élevé, nous avons la troisième division qui comprend elle-même trois sections 3, 2 et 1, la deuxième division, la première division, le supérieur, et l'excellence sont, elles, divisées en deux sections 2 et 1. L'honneur constitue le plus haut niveau.

Saint-Hilaire et le Havre restent l'un en 3ème division, 2ème section, l'autre en 3ème division, 1ère section. Le Havre progresse et passe en 2ème division, 2ème section, Falaise passe en 1ère division, 2ème section, Chartres en 1ère division, 1ère section et Argentan en Supérieur, 2ème section.

L'école d'accordéon de Saint-Lô, quant à elle, passe en honneur pour rejoindre au plus haut niveau national une dizaine de formations d'élite. Les qualités de directrice de Mme Yvonne Lebesnecris ont d'ailleurs été unanimement reconnues par le jury, qualités d'autant plus remarquables qu'aucun des élèves de son école n'a plus de vingt ans.

CABOURG Concert de Printemps

Le samedi 16 avril dernier, la Musique Municipale de Cabourg a offert à la population cabourgeoise son grand concert de printemps, salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. Comme pour les précédents concerts, le public est venu nombreux écouter les œuvres travaillées et mises au point par M. Jacques Lecornu et ses musiciens.

La première partie commença par la pas redoublé très connu « Alsace Lorraine » dirigé avec maîtrise par le sous-chef Pierre Jean, avec le concours des tambours et clairons de la Batterie.

Le chef Lecornu prit ensuite possession du pupitre de direction et dirigea une suite « Le Bal de Béatrice d'Esle » de Reynaldo Hahn qui mit en relief les pupitres de l'harmonie, et notamment les flûtes, clarinettes et trompettes.

normandie

MEMENTO

DIMANCHE 23 OCTOBRE

Congrès de la Fédération Musicale de Normandie à Chartres s'adresser à M. André Petit, Président Fédéral, 100 boulevard Herbet-Fournet, 14100 Lisieux - Tél. : (31) 62.18.47.

GLEBLANC
PARIS

LA MARQUE DES ARTISTES

75020 - 403, Rue des Pyrénées

L'auditoire a pu apprécier l'ensemble des flûtes à bec dans un extrait d'Orphée de Gluck.

Mais un Intermède inhabituel était prévu : Francis Ponin, professeur de physique au Lycée, qui possède une très belle voix de basse (qu'il eut l'occasion de cultiver au Conservatoire) devait chanter des extraits du Barbier de Séville et de Faust.

Ses interprétations de l'air du Veau d'Or et de la Calomnie furent vraiment brillantes et l'accompagnement au piano de Mme Virmaux souligna parfaitement toutes les nuances de la partition. Nous espérons que ces deux sympathiques artistes se reproduiront lors de prochaines manifestations pour notre plus grand plaisir.

Puis, après l'entracte, la batterie-fanfane (directeur Pierre Mostivier) se joignait à l'Harmonie pour interpréter sous la baguette de Jean-Jacques Virmaux, un défilé pour cors, trompettes, tambours et clairons de Jules Somier-Collery : Confédéral March.

La musique classique reprenait bientôt ses droits avec le concerto pour hautbois de Bellini magnifiquement interprété par Gilles Virmaux (récompensé admissible au Conservatoire National Supérieur de Paris).

Le programme se poursuivait avec les 3 volants du chef-d'œuvre de Grieg : « Sigurd Jorsalfar » : Intermzzo, Prélude, Marche triomphale, au cours desquels on devait apprécier la jolie sonorité des bois, le brillant des trompettes et la rondeur du grave de l'orchestre.

C'est Mozart qui faisait suite à Grieg avec le fameux concerto pour clarinette détaillé finement par Jacques Laroche (admissible en excellence au dernier prix Bellefleur). Et Jésus Christ Super Star, fantaisie sur la comédie musicale moderne de Lloyd Webber, devait mettre un point final à la prestation de l'Harmonie seule.

Batterie-Fanfane et Harmonie devaient se réunir sous la baguette de M. Guillot pour clôturer cette magnifique soirée.

Cette seconde partie, comme d'ailleurs la première, devait s'achever avec un morceau supplémentaire joué avec autant de brio que les précédents en remerciement des applaudissements nourris qui, tout au long de ce concert, émanèrent d'un public conquis et chaleureux.

Une mention spéciale doit être décorée aux charmantes présentatrices qui furent : PASCALO MEUNIER, BRIGITTE SOLLIER, SYLVIE LELARGE, NATHALIE LEMAIRE, NAÏLA SEGADE, CATHERINE PIECOURT, ALINE FAVIER, DOMINIQUE HABERT, CORINNE POUSSO, NAÏNE LANGLOIS, FABRIENNE POUSSO, ISABELLE BEAUDOIN, SYLVIE MENOUT. Leurs voix fraîches et claires détaillaient parfaitement les textes documentés de M. Guillot. Parmi les personnalités présentes, nous avons reconnu : M. Thyraud, sénateur-maire de Romorantin ; M. Ducloux, sous-préfet de l'arrondissement ; M. Gignou, conseiller général ; M. Arnould, commissaire de Police ; Mme Mabilieu, proviseur du Lycée ; M. l'abbé Nouvolon, curé de Romorantin ; M. Bourdeau, président de l'Union Musicale ; M. Trouve, vice-président, et de nombreux conseillers municipaux.

Je suis très sensible à la présence de M. Georges Perret, maire de Tassin-la-Demi-Lune, et de M. Villard, conseiller général du canton de Vaugneray, qui vont assister aux travaux de notre congrès. Je salue avec plaisir les délégués de nos 7 départements et me réjouis de la présence à nos côtés de notre président honoraire Gabriel Rolando et de notre directeur honoraire André Robert.

Ma reconnaissance ira tout particulièrement à notre vice-président Francisque Bernard, qui nous accueille aujourd'hui. Nous allons vivre pendant ces deux journées des heures émuantes puisque nous fêtons une « Centenaire », mais aussi le jubilé de notre cher président Bernard.

J'ai eu, au cours de cette année, l'occasion de participer à toutes les assemblées générales et à quelques festivals de nos Unions départementales ; j'ai constaté avec satisfaction qu'un important travail a été réalisé au sein de chaque département et je tiens à vous féliciter. Certes les difficultés sont nombreuses, mais nous constatons que les Sociétés continuent à vivre et même, ce qui est encourageant, à se développer.

Je souhaite que tout en conservant son autonomie, chaque Union départementale reste en liaison constante avec notre Fédération afin de nous permettre d'élaborer avec efficacité un véritable programme d'action. Aujourd'hui où l'on parle de plus en plus de régionalisme, il est impensable de rester isolé, et jamais la Fédération n'aura été aussi utile, car elle a un rôle très important à jouer.

Nous devons nous associer pleinement à l'action des organismes régionaux et départementaux qui, avec l'ARDIM et les ADDIMS, ont une action d'animation en milieu scolaire. Nous devons penser que la majorité de ces enfants qui seront sensibilisés goûteront un jour aux joies de la bonne musique, et que parmi eux, nombreux seront ceux qui fréquenteront nos écoles de musique et deviendront des instrumentistes au sein de nos sociétés qui en ont tant besoin.

Connaissant votre amour à tous pour cette musique qui nous procure encore l'immense joie de nous retrouver à ce congrès, je suis certain que, si nous restons solidaires au sein de notre Fédération du Sud-Est, nous maintiendrons encore longtemps dans chaque ville et village nos sociétés musicales d'amateurs, qui font partie du patrimoine culturel de notre région.

Puis, il passe à l'ordre du jour : **RAPPORT MORAL.** — Le rapport de Jean-Marc Bertrand, secrétaire de la Fédération, s'attache moins à l'énumération des diverses activités de la Fédération et des Unions Départementales au cours de l'exercice, qu'à orienter l'évolution future souhaitable de notre Fédération.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité, sous les applaudissements de l'assemblée.

COMPTE RENDU FINANCIER. — Lu par Ernest Germain, trésorier général, il expose le bilan comparé des exercices 1975 et 1976 (actif et passif).

Au nom des 3 personnes composant cette commission, Roger Michal assure l'assemblée de l'exactitude de tous les chiffres présentés au bilan, et félicite Ernest Germain de la parfaite tenue de la comptabilité de la Fédération. Ce compte rendu financier est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

ELECTIONS. — Les membres « sortants » en 1977 sont MM. Adam, Bonin, Comblat, Ducrot, Garnier, Marcellin, Veltard. Chacun d'eux, consulté, est d'accord pour le renouvellement de son mandat. Aucune candidature nouvelle n'ayant été reçue, ils sont réélus à l'unanimité.

Un poste reste vacant depuis longtemps, faute de candidature, celui de trésorier adjoint. Le conseil d'administration propose la candidature de M. Joseph Lenfant. Il est élu par l'assemblée à l'unanimité.

CONGRES 1978. — Noël Marcellin, président de l'Union Départementale des Hautes-Alpes, accepte de recevoir les congressistes en 1978, dans son département. La ville des Hautes-Alpes et la date seront fixées prochainement.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA CMF (11, 12 et 13 MARS A PARIS). — Le compte rendu très complet de cette assemblée figure sur les journaux de la Confédération d'avril, mai et juin. L'assemblée donne un accord de principe pour l'augmentation de la cotisation à la Confédération pour laquelle la décision

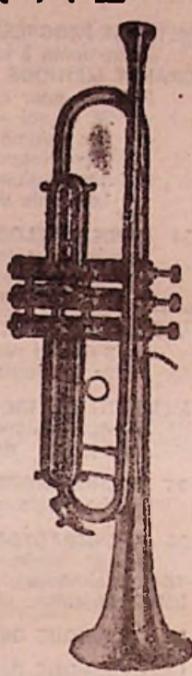
CHEFS DE MUSIQUE !

des prix EXCEPTIONNELS

avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	495	645
CORNET, si b	600	770
BUGLE, si b	700	900
ALTO, mi b	1095	1360
BARYTON, si b	1360	1745
BASSE, si b à 4 pistons	1895	2420
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	5670	6960
TROMBONE à coulisse	685	925
TROMBONE à pistons	1155	1490
	LAQUES OR	
	CLES CHROMEES	
SAXO SOPRANO, si b		1580
SAXO ALTO, mi b		1650
SAXO TENOR, si b		1810
SAXO BARYTON, mi b		3390
CLARINETTE, si b, super ébène		695
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins		730



Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD - BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

sud-est

RHONE

TASSIN

61ème Congrès Fédéral à Tassin la Demi-Lune (Rhône)

Le 61ème congrès fédéral s'est tenu le samedi 14 mai 1977 à Tassin-la-Demi-Lune (Rhône). C'est Francisque Bernard, président de l'Union départementale du Rhône et du Cercle Choral et Symphonique de Tassin-la-Demi-Lune, qui accueillit les congressistes et dès 9 h. 30, commençaient les travaux de ces diverses commissions.

L'assemblée plénière eut lieu à 14 h. 30 : Maurice Adam, président de la Fédération ouvre la séance en ces termes : Quelle joie d'ouvrir le 61ème congrès de la Fédération du Sud-Est dans cette sympathique ville de Tassin-la-Demi-Lune qui a le privilège de célébrer le centenaire de son Cercle Choral et Symphonique.

définitive doit être prise à l'assemblée générale de la Confédération le 9 octobre, à Calais.

ASSURANCES. — Plusieurs questions sont posées par des congressistes à ce sujet. Maître Gilles Ducrot, avocat, président de l'Harmonie du Rhône, y répond de façon précise en expliquant que la police d'assurance CMF garantit divers risques, mais dans des limites très strictes qu'il convient de bien connaître. Il estime donc cette police CMF insuffisante, et la couverture des risques « Responsabilité Civile » et « incendie » devrait être remplacée par une couverture type « Multirisques », père de famille, avec la garantie « Défense et Recours » qui, elle aussi, n'est pas incluse dans la police actuellement en vigueur. L'assemblée laisse le soin au Conseil d'Administration de la Fédération d'adresser à la CMF un vœu conforme à ces suggestions.

SUBVENTION D'EQUIPEMENT. — Maurice Adam rappelle la réunion du Conseil d'Administration, tenue à Lyon, le samedi 5 mars 1977 à ce sujet.

Des indications précises sont données pour l'établissement des dossiers qui doivent comprendre :

- 1) Une délibération du conseil municipal (pour les sociétés sous tutelle municipale) ou du conseil d'administration de la société notifiant la décision d'achat d'instruments.
- 2) Une facture pro-forma (à demander à votre fournisseur habituel et établie au nom de l'ARDIM, 23, rue Rapp-Radisson, 69005 Lyon).

Ils doivent être transmis avant fin juin à la Fédération.

CONCOURS FEDERAL DE MUSIQUE. — Un concours de musique organisé par l'Union Départementale de la Savoie aura lieu à Aix-les-Bains les samedi et dimanche 3 et 4 juin 1978.

Le congrès se termina par une petite cérémonie émouvante, la remise, sous les applaudissements des congressistes, d'un cadeau, un joli petit tableau à André Robert, directeur honoraire du Comité Technique.

Puis la réception des congressistes à l'Hôtel de Ville permit d'entendre l'excellent Batterie-Fanfane Tassinnoise, que dirige Henri Ramay et que dirige avec talent Jean-Claude Molinard ; puis le Cercle Choral de la Demi-Lune, que présidait Francisque Bernard, qui, sous la direction de Régis Panol, interpréta un chœur inédit (paroles de Romy Mejat, musique d'André Cortinovis). Directeurs et musiciens furent chaleureusement applaudis.

Maurice Adam prit alors la parole pour remercier le maire et le conseil municipal de Tassin-la-Demi-Lune, pour l'accueil chaleureux aux congressistes. Il salue les personnalités qui ont bien voulu honorer cette journée : M. Villard, conseiller général (dôlé cité) ; MM. Hamel et Mayoud, députés du Rhône.

Puis il rappela que ce n'est pas par un simple hasard que la Fédération a choisi Tassin-la-Demi-Lune pour y tenir son congrès annuel, mais parce que cela coïncide avec le centenaire du Cercle Choral et Symphonique, auquel il souhaite de poursuivre longtemps son action en faveur de la musique.

Ainsi se termina ce 61ème congrès de la Fédération, qui n'ait été suivi, le lendemain dimanche, en cette même ville de Tassin-la-Demi-Lune, du festival annuel de l'Union Départementale des Sociétés Musicales du Rhône.

Paul WEINBORN.

tarn

GRAUHET

Grand Concert

Une grande soirée musicale du « Jeune Musicien » a eu lieu à Graulhet, le samedi 14 mai 1977, à 21 h., dans la salle des conférences de la mairie.

Oui, c'est bien une soirée exceptionnelle que nous ont offerte les jeunes musiciens sous la direction de leur professeur, M. Fernand Dondeyne, prix d'honneur du conservatoire national de Lille. Exceptionnelle à plusieurs titres : par la valeur des jeunes de l'école de musique, par la variété des instruments qu'ils apprennent, par la valeur d'ensemble de l'orchestre des jeunes, par le talent avec lequel chaque morceau a été joué, par la difficulté de ces morceaux résolus au mieux par chacun, enfin par la valeur professionnelle d'un directeur comme M. Dondeyne qui, ce qui est très rare, peut enseigner avec un égal succès tous les instruments.

Cette soirée avait attiré un très nombreux public, au premier rang duquel nous relevons la présence de M. H. Argès, Maire de Graulhet ; M. le Docteur Pontier, Conseiller général ; M. G. Rouyre, Maire-adjoint ; M. R. Bonnet, Président fédéral des Sociétés musicales ; M. M. Bascou, Secrétaire fédéral ; Mme G. Satgé et M. Cathala, Présidents d'honneur de l'Union Musicale.

M. Raoul Catala, Président de l'Union Musicale, avant que débute la soirée, adressait ses souhaits de bienvenue aux personnalités et au nombreux public. L'Union Musicale, disait-il, est heureuse de présenter, dans cette salle municipale rénovée, un ensemble de jeunes musiciens qui ont le bonheur d'avoir comme éducateur (qu'ils soient de Graulhet ou de Briatexte) un professeur incomparable en la personne de M. Dondeyne, qui a continué, malgré la douloureuse disparition de Mme Dondeyne, à qui tous ces jeunes doivent une partie de leurs connaissances actuelles, l'œuvre qu'ils avaient tous deux entreprise. M. Catala félicitait ensuite les jeunes moniteurs qui ont secondé M. Dondeyne dans sa tâche, et mettait l'accent sur le travail de chaque élève, dont certains tout jeunes.

Après avoir remercié tous ceux qui apportent une aide précieuse à la société, permettant notamment cette œuvre éducative mise en relief par cette soirée, il signalait que l'Union Musicale au complet, se rendra les 25 et 26 juin, à Saint-Astier, en Périgord, où a lieu un concours national de musique dans lequel la société va concourir en première division, première section. Et le président concluait en disant sa confiance dans l'avenir de la musique à Graulhet et Briatexte et en invitant le public à partager la joie de jouer de nos jeunes musiciens.

Sous la direction de M. Dondeyne, ceux-ci devaient nous offrir une magnifique preuve de leur travail et de leur jeune talent. En 17 productions diverses, souvent en solistes, nous avons pu applaudir nos jeunes à de nombreux instruments : trompette, piano, flûte, violon, saxophone, trombone, clarinette, fagot, hautbois, etc. De l'ensemble de ces productions, nous avons particulièrement retenu le groupe féminin de

flûtistes, la « Pièce concertante » pour trompettes, T. Salviac au violon, T. Combes au basson, le quatuor de saxophones (soprano, alto, ténor, baryton) que nous avons vu pour la première fois à Graulhet, et Mlle Sylvie Verdier, élève au Conservatoire de Toulouse, qui a joué avec maestria « Elépie et ronde » pour flûte, de E. Barraine. L'orchestre des jeunes musiciens a joué avec un talent déjà confirmé qui souleva de chaleureux applaudissements. M. Arpaços, Maire de Graulhet, et M. Bonnet, Président fédéral, se firent les porte-parole de tous pour adresser leurs félicitations aux élèves de l'école de musique, à l'orchestre des jeunes musiciens, à l'Union Musicale et à leur professeur et directeur, M. Fernand Dondeyne, et reconnaître à cette soirée musicale une exceptionnelle qualité.

ALBI

Concert de l'Union des Enfants d'Albi

La plus joyeuse ambiance régnait mercredi 8 juin, à la Maison de retraite de La Renaudie, où l'on avait brillamment organisé une belle et divertissante soirée musicale.

Le souriant et dévoué président Fernand Molinier s'y trouvait en compagnie de son harmonie, « l'Union des Enfants d'Albi », forte de 45 exécutants, placés sous l'autorité de leur chef, M. René Féry.

M. Michel Castel, Maire d'Albi, qui honora le gala de sa présence, devait dans son allocution, témoigner en termes chaleureux de sa sympathie aux personnes âgées et féliciter vivement les réalisateurs du concert. A son tour, M. Duprey, Directeur du Centre Hospitalier, qu'accompagnait Mme Andrieu, adressait ses compliments aux membres de l'Harmonie et les remerciait d'avoir su déconstruire leurs activités artistiques pour porter l'heureux message de la musique aux « anciens » dans leur maison.

Alexander heinrich

La flûte à bec de qualité



BOIS 30 MODELES 4 SERIES
de la soprano à la basse
doigtés moderne et baroque

SOLIST
MEISTER BOIS PRECIEUX
MEISTER
ROYAL

catalogue sur demande
chez votre fournisseur
ou chez

ALPHONSE LEDUC
AGENTS EXCLUSIFS
176, rue Saint-Honoré
75001 Paris 260.62.47
260.48.01 260.65.26



DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE
Drôme. Tél. 08.24.87




**POUR SOCIÉTÉS
BANNIÈRES
PAVOISEMENT
et Tous Articles
de Fêtes**

catalogue sur demande

Quelques ouvrages d'enseignement

POUR LA TROMPETTE

METHODE PROGRESSIVE de Julien PORRET pour trompette, cor, bugle et tous instruments à trois pistons notés en clé de sol — en un volume	53,80 F
GRANDE METHODE de J.-B. ARBAN entièrement remaniée et révisée par Julien PORRET, pour cor, trompette et tous instruments à trois pistons notés en clé de sol — en trois volumes :	
1er volume	46,40 F
2ème volume	46,40 F
3ème volume	31,65 F
Les trois volumes pris ensemble	110,80 F
24 ETUDES MELODIQUES ET PROGRESSIVES de Julien PORRET pour cor, trompette et tous instruments à trois pistons notés en clé de sol, particulièrement destinées à acquérir la résistance des lèvres et faisant suite à la Méthode Progressive	34,80 F
MECANISME de Julien PORRET, 75 exercices progressifs pour les doigts, suivis de 3 études récapitulatives, pour trompette, cor, bugle ou tous instruments à pistons notés en clé de sol	17,40 F
MEMENTO DU TROMPETTISTE-CORNETTISTE de Julien PORRET (et tous instruments à pistons notés en clé de sol), travail journalier de préparation des lèvres et de technique	12,65 F
25 DECHIFFRAGES-MANUSCRITS (cahier A) de Julien PORRET pour trompette, cor, bugle, cor, alto, baryton	19,00 F
24 DECHIFFRAGES-MANUSCRITS (cahier B) de Julien PORRET pour trompette, cor, bugle, cor, alto, baryton	19,00 F
(Ces déchiffrages manuscrits existent également pour saxophone, flûte, hautbois, clarinette, violon, trombone, basse, violoncelle, contrebasse).	
LA TECHNIQUE DES DOIGTS de Francis BODET	15,80 F
LA TECHNIQUE DES LEVRES de Francis BODET	54,85 F
12 NOVELLETES pour cor, bugle, trompette sib ou ut et piano de Julien PORRET pour la préparation de la lecture à vue (moyenne difficulté à difficile)	42,20 F

POUR LE SAXOPHONE

METHODE NOUVELLE POUR TOUS LES SAXOPHONES de Robert LETELLIER, en un volume	80,00 F
40 ETUDES DE STYLE POUR TOUS LES SAXOPHONES de Robert LETELLIER sur des œuvres classiques	37,45 F
38 ETUDES FACILES POUR LE STYLE ET L'INTERPRETATION POUR TOUS LES SAXOPHONES de Robert LETELLIER sur des œuvres classiques	37,45 F
GAMMES MAJEURES, MINEURES, CHROMATIQUES ET TIERCES DANS TOUS LES TONS de Robert LETELLIER	37,45 F
RECUEILS DE DUOS ET TRIOS POUR SAXOPHONES mib ou sib OU CLARINETTES de Robert LETELLIER sur des œuvres classiques	29,00 F
14 NOUVEAUX DUOS ET TRIOS POUR SAXOPHONES mib ou sib OU CLARINETTES de Robert LETELLIER sur des œuvres classiques	29,00 F
12 NOVELLETES POUR SAXOPHONES ALTO ET PIANO de Julien PORRET pour la préparation de la lecture à vue (moyenne difficulté à difficile)	42,20 F

POUR LA CLARINETTE

METHODE NOUVELLE ET PROGRESSIVE POUR LA CLARINETTE de Laurent DELBECO et Roger GILET — en un volume	53,80 F
20 ETUDES FACILES POUR CLARINETTE de J.-B. GIMENO	29,00 F
TECHNIQUE DE LA GAMME POUR CLARINETTE de J. DUTHIL	42,20 F
20 DUOS ET TRIOS FACILES ET PROGRESSIFS sur des œuvres classiques de M. DELGIUDICE	29,00 F

POUR LA FLUTE

METHODE PROGRESSIVE POUR LA FLUTE de Claudius PARIAT, en deux volumes :	
1er volume :	65,40 F
2ème volume :	52,75 F
Les deux volumes pris ensemble :	105,50 F
RYTHMES ET DECHIFFRAGES de Marius BEUF pour flûte, hautbois ou saxophones	29,00 F

METHODE PROGRESSIVE DE BASSE, CONTREBASSE ET TROMBONE A PISTONS de Julien PORRET et Pierre GUIGOU — en un volume	65,40 F
LA MUSIQUE PAR LA FLUTE A BEC, méthode de flûte à bec de Robert LETELLIER	29,00 F

Ces ouvrages peuvent être envoyés en communication sur demande à MM. les Professeurs et Chefs de Musique. (Veuillez indiquer exactement quel instrument vous enseignez et éventuellement quelle société vous dirigez).

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GENERAL

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

Les instruments de toutes marques se trouvent aux

Editions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON - CEDEX

Téléphone relié à Mâcon (35) 38.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

Après un très beau concert, au cours duquel l'auditoire apprécia de magistrales interprétations d'œuvres de grands compositeurs, la soirée se termina autour d'un généreux buffet. En levant le verre de l'amitié, le président Molinier ne cachait pas tout le plaisir que ses amis et lui-même avaient ressenti tout au long de cette agréable rencontre, soulignant la satisfaction d'avoir, par ce divertissement, versé du baume dans le cœur des « aînés ».

BRIATEXTE

Concert de Gala annuel

C'est le 18 mai, à 21 h., dans la Salle des Fêtes municipale, à Briatexte qu'à eu lieu le grand concert de gala annuel, organisé par l'Harmonie-Fanfane de Briatexte, avec le concours habituel des amis de Grouillot.

Malgré les caprices du temps, malgré les intempéries qui auraient pu augurer une éventuelle réticence de la part du public, il n'en fut rien et les auditeurs, les amoureux de la musique, se donnèrent rendez-vous à Briatexte pour venir applaudir nos mélomanes.

Sous la présidence de M. Gau, Maire de Briatexte, de M. Bonnet, président de la Fédération des Sociétés de Musique du Tarn, de M. Grand, directeur de l'Harmonie de Mazamet et des maires des communes avoisinantes, la première partie de la soirée se déroula parfaitement et fut animée par le petit orchestre des jeunes musiciens, où tous et notamment les solistes se distinguèrent. A la satisfaction de tous, l'on pouvait constater les progrès énormes que ces jeunes mélomanes en herbe ont accompli sous la ferme baguette de leur directeur, nous avons cité M. Fernand Dandeyne, directeur de l'Harmonie briatextoise.

La deuxième partie après l'entracte, toujours sous la direction de M. Dandeyne, se déroula comme prévu et le public ne fut pas avare d'applaudissements. Nos anciens et vétérans, comme dans leurs exécutions habituelles se surpassèrent et donnèrent un concert de la plus haute qualité. La soirée se termina enfin par un vin d'honneur où tout le monde put à loisir parler musique, concerts et manifestations diverses qui auront lieu dans le courant de l'année 1977.

CASTRES

18ème Festival Fédéral des Sociétés Musicales

Il faisait beau, chaud, presque lourd, ce dimanche 19 juin 1977, quant à travers les rues de Castres, qui n'avait pas connu cette rencontre depuis dix ans, l'imposant rassemblement de la Fédération des sociétés musicales et orphéoniques du Tarn gagna, en défilant, le marché converti de l'Albinque, où la fête foraine déployait ses manèges et ses flonflons.

Au fur et à mesure de son arrivée, chaque groupe musical ou de majorettes se produisait un instant, sous la halle couverte, qui s'avère trop petite pour contenir tout le public. Ce n'était que justice et salut, en effet, un défilé rutilant de couleurs, de jeunesse et de musique, dont la chanteuse castraise, Pascale Concorde, mit en main, et avec une bonne humeur souriante qui ne se démontait pas toute la journée, accueillait les arrivées, en indiquant les noms de chaque groupe ou harmonie.

A 15 h 30, le premier spectacle fut ouvert par la « Marche Fédérale », de Randouyer (pour batteries et cliques) et « La Fille du Régiment », de Afler (pour harmonies et cliques), ces deux morceaux sous la direction de M. Guy Carcassès. Ce dernier avait plusieurs centaines de musiciens, rangés face à lui : à gauche les harmonies, au centre les batteries, à droite les trompettes de cavalerie et les clairons. Au premier plan, trois jeunes tambours, comme dans la chanson, déployaient un grand drapeau tricolore.

La performance des musiciens et de leur chef n'était pas mince, quand on sait que, représentant plusieurs cités du département, ils n'avaient jamais répété ensemble. Ensuite, devant le public trop nombreux pour les places assises, et au premier rang duquel on notait la présence du président honoraire M. Raymond Barthès, ainsi que celles de MM. Guérin, Crosie, Virgnaud, maires-adjoints ; de M. Georges Petit, conseiller général, les majorettes et les sociétés musicales devaient présenter un ravissant spectacle.

Le groupe de la Batterie-Fanfane de Carmieux ouvrait, ce qu'il faut bien appeler la tête. Dans leur jupette rouge, botero noir et shako blanc, elles faisaient penser à quelque groupe alsacien avec, en outre, un mignon petit chignon postiche blanc, évoquant quelque influence castillane. Le groupe des grandes, tout en rouge, avec shako doré, conclut leur prestation. Les « Sans-Soucis » de Labessonnié, de blanc vêtus, avec un béret noir, portèrent avec brio cette appellation résolument optimiste, avec dans leurs rangs un tambour féminin et un groupe de cors de chasse. La jeune « Batterie-Fanfane de Réalmont », qui se manifestait pour la première fois, accompagnait les majorettes du « Réveil Albigeois » : jupettes blanches et corsages bleus. Précédé de son drapeau vert, comme leur aîné, l'« Avenir Saint-Sulpicien » interpréta des morceaux techniquement difficiles, avec un final brillamment enlevé. « L'Alerte Mazamétaine » lui succéda, précédé d'une agréable jeune cantinière mascotte. Les musiciens, tous excellents, méritèrent, peut-être, par leur cohésion, la palme de cet après-midi. La « Fanfare de Puy-laron » permit de revoir M. Carcassès et les majorettes. Les Chardons d'Albi qui dressent une pyramide où elles juchèrent leur capitaine, vêtus en bouton d'or. Les « Majorettes de Roquecourbe » précédées d'un drapeau rouge échevelé, tout aussi défilant, évoluèrent ensuite sur des rythmes de la fanfare du « Réveil Albigeois », dans un mélange harmonieux de sons et

de blanc, sous l'œil vigilant de Mme Danto. Enfin, le « Réveil albigeois », avec son excellent soliste à la trompette et ses gracieuses majorettes, conclut cette très belle après-midi, où nous n'aurons garde d'oublier les charmantes majorettes castraises, qui avaient défilé avec leurs camarades, et obtenu leur succès habituel. Bref, une fête de la musique ; mais plus encore et tout autant une fête de la jeunesse tout court, dégagant près des platanes et des manèges un charme estival authentique, ressenti par tout le monde.

A 21 heures, et après quelques éclaircies dans le ciel, qui eurent la bonne idée de ne pas se transformer en orage, c'était, sous la halle réaménagée, le concert donné par l'Harmonie fédérale, un ensemble de plus de deux cent cinquante musiciens, représentant une douzaine de sociétés du département, sous la baguette de M. Noël Grand, directeur de l'Harmonie de Mazamet. Mais, n'ayons garde d'oublier le prologue confié à l'excellente « Alerta Mazamétaine » et à son chef M. Marcou, qui obtint plusieurs rappels et confirma tout le bien que ses auditeurs de l'après-midi avaient pensé d'elle. On devait apprendre, un peu plus tard, sa participation dans quelques jours au concours international d'Amers. Pour en revenir à la richesse de cette soirée, offerte par des musiciens qui ne s'étaient jamais réunis tous ensemble auparavant pour répéter, mais seulement par secteur géographique, et dont l'interprétation des cinq morceaux ne souffrit aucune critique par son expression fondue et enchaînée. Cela seul méritoit déjà un énorme bravo.

C'est ainsi que, judicieusement et préalablement commentés par Pascale Concorde : « La Première Marche aux Flambeaux », de Meyerbeer ; « L'Italienne à Alger », de Rossini ; « La Symphonie inachevée » de Schubert ; « Aïda », la marche triomphale, de Verdi, et un morceau de jazz « Rhythm Parade », de Darling, bien mérités par les musiciens, ou Bernard Alquier et Claude Gout se firent remarquer par des solos de trompette ou de clarinette.

A l'entracte, le président René Bonnet avait, dans une allocution, remercié tous ceux qui avaient permis le succès de ce 18ème festival, dont notamment le Conseil général du Tarn tout entier, le président Raoul Barthès, la municipalité de Castres et le secrétaire du « Rallye Castrais » Guy Burreau. Il doit remettre, sous les bravos de l'assistance nombreuse, au docteur Gabarrou, maire, la médaille d'officier du Mérite Fédéral, et à MM. Guérin et Analfric, maires-adjoints, la médaille de Chevalier du même ordre, en remerciement pour leur concours. Enfin, le président Bonnet, qui avait regretté la mise en sommeil de la belle harmonie des « Enfants Castrais », avait tiré la leçon de cette belle journée, en saluant à travers toutes les harmonies présentes, les plus jeunes des musiciens, dont on avait pu, en effet, remarquer le nombre, et dont il devait dire, à juste titre, qu'ils étaient « notre grande espérance ».

Ainsi s'achevait, par un authentique moment de grâce, ce rassemblement annuel de tous ceux qui, contre vents et marées, s'attachent à servir l'art et la musique. Qu'ils en soient tous remerciés !

var

ERRATUM

A la suite d'une erreur qui s'est glissée lors de la transmission du communiqué relatif au Congrès tenu à Salernes, le 15 mai dernier, il a été omis de citer la présence de M. Albert Ehrmann, président d'honneur de la Confédération Musicale de France et la création d'une nouvelle Musique à Cagnac qui prend le nom de « Musique du Rocher ».

journal de la
confédération
musicale
de France

Directeur-Gérant :
M. A. AMELLER

Abonnement (10 Nos)
1er janvier
au 31 décembre

LE NUMERO : 3 F
FRANCE : un an : 15 F
ETRANGER : un an : 30 F
Compte Chèque Postal
46-38-65 PARIS

CONFEDERATION MUSICALE
DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS 10e
Tél. : 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN :
Janvier, Février, Mars, Avril,
Mai, Juin-Juillet, Août-Septembre,
Octobre, Novembre, Décembre

Imprimerie
« La Vigie de Dieppe »
24, rue Léon-Rogé 84.55.40 +